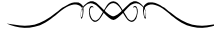


REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité-Travail-Progrès

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION
DU SECTEUR PETROLIER**



COMITE TECHNIQUE NATIONAL DE SUIVI ET DE CONTROLE

RAPPORT TRIMESTRIEL No 01

Premier Trimestre 2003

INTRODUCTION

Ce rapport, qui couvre la période de janvier à mars 2003, est établi par le Secrétariat Exécutif du Comité Technique National de Suivi et de Contrôle (CTNSC). Il présente l'état actuel du projet ainsi que les informations sur les activités en cours. Il s'inscrit dans le cadre des accords du Gouvernement tchadien avec ses partenaires : le Consortium représenté par Esso Tchad et le Groupe de la Banque Mondiale.

Le CTNSC est responsable du suivi et du contrôle des impacts environnementaux et sociaux du Projet Pétrolier de Doba. Il est également responsable de suivre, et de contrôler la mise en œuvre d'une des deux composantes du Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier - Crédit IDA N° 3373 –CD – la composante A « Gestion du Projet de Doba ».

Le présent rapport trimestriel présente dans sa structure les éléments suivants :

- L'état d'avancement de chacune des activités principales inscrites au calendrier d'exécution du Projet du Manuel d'Exécution ;
- Le suivi de l'état d'avancement des activités du Consortium et de ses contractants pour la phase de construction ;
- le bilan des activités de suivi et de contrôle du Projet Pétrolier de Doba exercées par le Consortium et le CTNSC en terme d'impacts environnementaux et sociaux (Aspects Biophysiques, Socioéconomiques, Sanitaires et Sécuritaires).

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	2
RESUME ADMINISTRATIF	6
LA GESTION DU PROJET PETROLIER DE DOBA	6
LA GESTION DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX / SUIVI ET CONTROLE	9
LES ACTIVITES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CONSORTIUM ET DE SES CONTRACTANTS	10
SECTION 1 : GESTION DU PROJET PETROLIER DE DOBA.....	14
RECRUTEMENT DU PERSONNEL CTNSC A N'DJAMENA	14
RECRUTEMENT DU PERSONNEL CTNSC/SUPERVISION SUR SITE	14
FORMATION.....	15
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS	15
CONSTRUCTION	15
PANEL D'EXPERTS INTERNATIONAUX (PCI).....	16
PLAN NATIONAL D'INTERVENTION EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL D'HYDROCARBURES (PNIDAH)	16
PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (PDR) ET EVALUATION ENVIRONNEMENTALE REGIONALE (EER).....	16
JOURNEES D'INFORMATION PUBLIQUES	16
REDUCTION DES IMPACTS INDIRECTS : MESURES D'URGENCE	18
SECTION 2 : ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CONSORTIUM ET DE SES CONTRACTANTS	29
ACTIVITES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION.....	29
SECURITE	30

CONSULTATION ET COMMUNICATION	30
COMPENSATIONS.....	30
CONTRÔLE DE L'INFLATION	32
LES ECONOMATS	33
LOGEMENT DES TRAVAILLEURS	34
EMPLOI LOCAL - DEMOBILISATION	35
DEBOUCHES ECONOMIQUES LOCAUX.....	36
MIGRATION INTERNE	37
FORMATION.....	39
SANTE DU PERSONNEL.....	40
SANTE COMMUNAUTAIRE.....	40
LUTTE ANTI - VECTORIELLE	41
SECURITE	43
INSPECTION DES CAMPS	44
GESTION DES DECHETS.....	44
DEFRICHAGE.....	47
ECOULEMENT ET PROTECTION DES EAUX DE SURFACE, DU LIT ET DES RIVES DES COURS D'EAU.....	48
CONTROLE DE LA CONSOMMATION ET DE LA QUALITE DE L'EAU.....	49
UTILISATION DES EAUX SOUTERRAINES ET DES EAUX DE SURFACE	49
SOLS	50
SECTION 3 : SUIVI ET CONTRÔLE DU PGE.....	53

**LES SITUATIONS DE MISE EN CONFORMITE ET LES SITUATIONS DE NON-
CONFORMITE RELEVES PAR LE CONSORTIUM..... 55**

LES SITUATIONS OBSERVEES PAR LE CTNSC/SUPERVISION SUR SITE. 55

RESUME ADMINISTRATIF

LA GESTION DU PROJET PETROLIER DE DOBA

Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier

Des progrès significatifs sont observés à chaque trimestre, mais des contraintes subsistent en matière de suivi et de contrôle : l'accès à l'information demeure une contrainte importante. Certaines données de base portant sur les aspects de suivi et de contrôle ne sont toujours pas transmises à la Supervision sur Site du CTNSC. Ceci est particulièrement criant au niveau :

- de la gestion des déchets (traçabilité : manifestes d'enfouissement) et
- des déclarations de situation de non-conformité ;

Le tableau récapitulatif des préoccupations et observations des situations de non-conformité préparées par la Supervision sur Site du CTNSC et le compte rendu des différents sujets abordés lors des réunions mensuelles CTNSC/EMP Esso sont joints en annexe au présent rapport.

Au cours du trimestre, le personnel du CTNSC a pu bénéficier des formations au Tchad (Komé) et à l'étranger (France). Plusieurs modules de formation sont offerts au personnel du CTNSC : Monitoring du PGE, les enjeux environnementaux, la pollution en forage ; le traitement des eaux de production et des eaux d'injection ; la pollution des sols et des aquifères ; la connaissance et la prévention des risques industriels ; la Sécurité du Pipeline et les évaluations environnementales, visite des installations de la Société de Transport par pipeline (TRAPIL en France)...

A la demande du CTNSC, le Panel Consultatif International (PCI) a entamé en Mars 2003, une analyse des réalisations effectuées dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier. Les résultats de cette analyse seront déposés en avril 2003 avant la tenue officielle de l'évaluation à mi-parcours prévue dans la seconde quinzaine de mai 2003.

Pour les exercices comptables 2001/2002, la firme De Chazal Du Mee & Co a déposé un rapport d'audit pour le Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier. Ce rapport a fait ressortir que des écritures de régularisation s'avèrent et les opérations effectuées à travers le compte spécial du Projet ont été effectuées conformément aux termes de l'accord de crédit IDA 3373-CD.

Les actions dans le cadre des infrastructures sociales : Mesures d'urgence

Dans le cadre des mesures d'urgence additionnelles, les plans sont terminés pour les bâtiments dont les relevés sont faits et les devis sont en cours de finalisation. Pour la procédure d'attribution des marchés de travaux, le CTNSC entend encourager les tâcherons et entreprises locales. Pour ce faire, des contacts sont établis avec les autorités municipales et des fiches de renseignements sont remises pour distribution aux tâcherons et entreprises.

Pour les travaux d'adduction d'eau potable de Bébédjia et notamment la construction du château d'eau, SMC a démarré ses activités en février 2003 avec la construction du mur de clôture et les bâtiments annexes. Pour l'adduction d'eau potable de Doba, le premier forage tubé qui n'a atteint que la moitié de profondeur prévue initialement est réalisé par Société Tchadienne de l'Hydraulique (STH) et réceptionné par la STEE. Le deuxième forage est attendu.

Pour les infrastructures publiques de Doba (marchés publics et abattoirs), les dossiers d'appels d'offres sont terminés. Pour ce qui concerne le dimensionnement de l'abattoir de Bébédjia, la réduction de la surface couverte à 100 m² exigée par la Banque Mondiale est respectée et il n'y a pas d'observations particulières au stade de l'Avant projet sommaire (APS).

Pour la deuxième phase des travaux d'assainissement des villes de Doba et Bébédjia, les entreprises AL KAOUSSAR, ECRB et ETRA se sont déployées sur le terrain depuis le début du mois de février 2003. Leurs travaux concernent la construction du canal primaire et des drains secondaires à Doba, la construction des décharges publiques à Doba et Bébédjia et la mise sur pied des régies et des comités de santé.

La seconde phase du volet « Opération Ville Propre » est lancée courant janvier 2003. A cette occasion, l'Association des Volontaires pour l'Opération Ville Propre (AVOVP), a pu mettre à la disposition des Comités d'Assainissement des Quartiers le petit matériel et équipements supplémentaires, nécessaires à l'extension de la couverture des opérations de nettoyage dans les deux villes.

Pour les travaux de forage ruraux, la STH a réalisé avec un grand retard les 30 forages tubés qui lui ont été confiés. Dans le domaine socio-économique, le Bureau d'Etudes CIAT qui assure la supervision des travaux, a engagé durant le trimestre, une action de consolidation des acquis de la formation qu'il a engagé auprès des bénéficiaires portant sur les pratiques d'hygiène et d'assainissement et la maintenance des équipements. L'évaluation des offres pour la fourniture et l'installation des pompes et la construction des margelles est en cours de finalisation. Il est prévu que le contrat avec l'entreprise retenue sera signé fin avril 2003, pour un délai d'exécution de deux mois.

Dans le domaine d'actions sanitaires relatives à la lutte contre les IST/VIH-SIDA dans la zone pétrolière, le projet entend développer au bénéfice des populations autochtones et des Groupes Vulnérables Prioritaires (GPV), des interventions préventives et de prise en charge. Ceci dans une approche touchant particulièrement les GPV en interaction avec les populations locales.

Le dossier de l'étude diagnostic portant sur la réhabilitation de l'Hôpital de Doba est terminé. Les améliorations incluent l'acquisition d'un groupe électrogène, les changements dans le bloc opératoire et le local radiologique, certaines salles d'hospitalisation et surtout la transformation du centre de santé en bloc administratif.

Dans le cadre du suivi de l'étude de l'évolution socio-démographique et sanitaire de la zone pétrolière menée par l'ATEP, la Supervision sur Site a fait une investigation dans les différents cantons touchés afin d'évaluer la couverture effective de l'enquête. Les résultats de cette investigation indiquent que 144 villages sur 344 et 32 quartiers sur 52 ont été omis ou partiellement enquêtés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du Projet de Gestion Participative et Durable des Ressources Forestières dans la Zone Pétrolière, l'AEDE a réalisé l'identification et la sélection des villages pour la phase test, la délimitation de cinq (05) terroirs villageois, l'évaluation cartographique des formations forestières ainsi que la mise en place des structures locales de gestion. Elle a aussi organisé à la mi-février 2003, un atelier d'information et de planification du projet.

Dans le cadre du développement local, le CTNSC a requis les services du cadastre pour établir les bases cartographiques devant permettre la réalisation d'un schéma d'aménagement de la zone des champs pétroliers. Les services du cadastre sont également requis pour effectuer les relevés dans les villages de Komé Atan, Komé Ndolébé, Mainani Béro, Miandoum et aussi dans les villes de Doba et Bébédjia pour l'implantation des infrastructures publiques.

Dans le domaine de la communication, la deuxième caravane d'information du genre et la première de l'exercice en cours a été lancée en Mars 2003 dans 14 cantons de la zone pétrolière. Cette Caravane a pu informer les populations locales de l'état d'avancement du projet et surtout des autres réalisations entamées dans le cadre des Mesures d'Urgence et du FACIL. Elle a aussi pu recueillir les commentaires et opinions des populations sur l'état d'avancement du Projet et les réalisations en cours. Une réunion de restitution a été organisée le 31 Mars 2003 à Doba. Lors de cette réunion, les participants ont noté avec grande satisfaction les résultats obtenus par cette seconde édition.

Le Fonds d'Actions Concertées d'Initiatives Locales (FACIL)

Suite à l'embauche au cours du trimestre d'une Responsable des Activités Génératrices de Revenus, Mme Bogogne Pauline Mala, l'installation du FACIL est complète. Les organes de gestion du fonds sont en place et fonctionnels. Il s'agit du Comité de Pilotage du FACIL (CdP) qui décide en dernier ressort si un microprojet peut être financé ou non, et de la Cellule Technique qui dirige les activités courantes du Projet.

Le CdP du FACIL tient régulièrement ses sessions sur la base des dossiers préparées par la Cellule Technique de Gestion. Plusieurs demandes de crédits et projets divers (900 environ) en provenance des neuf cantons de la zone pétrolière sont enregistrées par la Cellule du FACIL.

Le Comité de pilotage du FACIL a agréé au courant du trimestre, la demande de candidature de trois nouveaux intermédiaires : BELCAD de Doba, AFRICARE de Doba et CMD de Moundou. Les programmes et conventions déposés par ces nouveaux intermédiaires sont actuellement à l'étude.

Suite aux conventions de financement des programmes de micro crédit établies avec les intermédiaires ACODE et CEPRIC, 129 bénéficiaires se sont vu accordé par ACODE un montant de 29 865 000 Fcfa (18% du montant reçu) et 53 crédits sont distribués par CEPRIC pour un montant global de 26 218 000 Fcfa (50% du montant alloué).

La gestion des aspects environnementaux / suivi et contrôle

Malgré le fait que les relations de travail entre le CTNSC et tous les intervenants sur le terrain soient excellentes, l'accès à l'information demeure une contrainte importante. Les données de base recueillies par le Consortium et de ses Contractants ne sont toujours pas transmises à la Supervision sur Site du CTNSC à toutes fins utiles. Il s'agit des données relatives :

- à la gestion des déchets (traçabilité : manifestes d'enfouissement),
- aux déclarations de situation de non-conformité ;
- aux possibilités de suivi en matière de santé des travailleurs (nombre et évolution des pathologies) ;
- à la gestion des travailleurs tchadiens et au processus de leur démobilisation déjà amorcée sans plan préalable.

Les activités et travaux de construction du Consortium et de ses contractants

Tous les travaux du pipeline d'exportation sont terminés. Les travaux des canalisations pour le brut et le gaz situées entre Miandoum et Komé sont aussi terminés et les hydro tests sont en cours. La piste de l'aéroport est terminée et prête à être réceptionnée par la direction de l'Aviation Civile.

A Miandoum, les travaux de génie civil des premiers manifolds sont terminés et la sous station N°2, KP2 est en cours de finition. La ligne électrique de 63 000 volts située entre Komé Miandoum est installée à 100 % et les essais sont en cours. La ligne électrique de 33 000 volts de Miandoum est réalisée et testée à 75 %. L'alimentation des manifolds 153 et 154 est en cours de finalisation.

A Komé 5, les deux réservoirs de stockage et la Station de Pompage N° 1 sont terminés et en cours de test. La turbine est installée également et en cours de test continu au gaz oil. Pour la deuxième turbine, les tests débiteront en avril 2003.

Plusieurs têtes de puits sont en cours d'installation sur le champ de Miandoum où les travaux se poursuivent au niveau de la tuyauterie, de l'électricité, du transformateur, des transmissions aériennes et des pompes submergées.

Pour le champ de Bolobo, la construction des well pads et des activités de forages débiteront en avril 2003.

Compensations :

Depuis le début du Projet, la valeur totale des compensations versées avoisine les 5 milliards de Fcfa. Le total des montants payés en espèces durant ce trimestre s'élève 156 529 500 Fcfa.

Pour les compensations communautaires dont l'exécution est confiée à la GTZ avec l'appui d'ONG locales, la première phase portant sur les consultations pour le choix des infrastructures proposés par EEPCI, est terminée et 77 villages ont choisi une infrastructure.

Pour la construction de certaines infrastructures retenues dans le cadre des compensations communautaires, le principe de cofinancement des bâtiments scolaires avec le FACIL a été retenu.

Immigration :

L'équipe Esso en charge de l'exécution du plan de Gestion de l'Environnement (EMP Esso) et le CTNSC travaillent en étroite collaboration pour assurer le suivi et le contrôle des villages spontanés autour de la Base de Komé et de Komé 5.

Village de Komé 5

Pour les besoins des travaux à entreprendre dans le village de Komé 5, Esso a consenti de payer les compensations nécessaires à l'acquisition d'un terrain (8 ha environ) à Mainani pour la re-localisation des sous traitants SLEV, 3A et ISF qui se trouvent actuellement sur le Site du village de Komé 5.

Il n'est pas entrevu que les habitants du village de Komé 5 puissent s'établir à proximité de la base de Komé 5, même temporairement.

Village Atan

Au courant du trimestre, le village de Komé Atan a subi un incendie majeur qui a ravagé plus de la moitié des installations des occupants. De manière à améliorer les conditions sanitaires et sécuritaires du village, la zone sinistrée a été physiquement restructurée en traçant des rues de 10 mètres de largeur pour créer des îlots de 60 mètres X 100 mètres. Malheureusement, les habitants se sont réinstallés sur ces parcelles dans la hâte et dans l'anarchie sans que celles-ci n'aient pu être subdivisées en concessions uniformes.

Le CTNSC a saisi officiellement les services du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, et obtenu une assistance en matière de planification (utilisation des sols, zone d'habitat, zone d'activités, gestion de l'eau et des déchets, etc.).

Les problèmes d'accès à l'eau potable sont toujours d'actualité au quartier Atan :

Les économats :

Les économats ouverts dans le cadre du Projet fonctionnent toujours bien avec les 4 points de vente installés. De manière à désengorger les points de vente installés à Komé 5, la Direction Socio-économique de TCC a demandé au gestionnaire des économats d'entreprendre des procédures pour ouvrir un point de vente supplémentaire. Ce point de vente sera fonctionnel au cours du mois d'avril 2003.

L'extension des économats aux autres employeurs du Projet n'est toujours pas entreprise malgré l'intérêt marqué des autres travailleurs nationaux du Projet. Les discussions se poursuivent toujours, mais tout laisse croire que ce projet ne verra pas le jour, vu les problèmes de financement par des contractants, surtout pour des économats qui n'auront pas une vie au-delà de quelques mois.

Conditions de travail :

Plusieurs travailleurs du Projet souffrent de conditions de restauration inadéquates. En zone éloignée, certains personnels de surveillance des installations du Projet ne disposent pas de matériel de communication et d'abri adéquats pour se protéger. Au niveau des sites d'emprunt, de nombreux employés ne disposent pas d'équipements de protection individuelle. Ces observations ont été transmises aux responsables

concernés afin que des dispositions correctives soient prises dans les meilleurs délais possibles.

La Convention d'Entreprise entre la Société PRIDE et ses employés n'est toujours pas établie. Cette situation présage des mécontentements qui risquent de perturber le bon climat de travail enregistré jusqu'à présent.

Suite aux observations émises par la Supervision sur Site du CTNSC concernant les conditions d'hébergement des ouvriers philippins logeant aux camps et suite aux plaintes déposées par les concernés lors de leur arrêt de travail du 24 février 2003, Esso a approuvé une modification du EMP (Management of Change) qui accepte le rapport actuel entre l'infrastructure et le nombre de personnes.

Santé de la communauté :

Couverture sanitaire

Toutes les cliniques du Projet sont actuellement opérationnelles. La couverture sanitaire sur les RIGS est maintenant pleinement assurée.

Projet de création du Centre de Référence de s Maladies Infectieuses (CRMI)

Grâce à l'appui du Consortium, un Centre de Référence des Maladies Infectieuses sera créé dans la zone du Projet. Il est prévu, dans le cadre des activités de ce Centre, la mise en place de 5 modules : Support thérapeutiques ; Gestion ; laboratoire ; Pharmacie et Recherche.

Le CTNSC a participé aux discussions devant mener à la réalisation de ce Projet. Le CRMI devrait être placé sous la responsabilité d'une association de partenaires, l'Alliance pour le Développement Sanitaire (ADS), constituée en Mars 2003. Mais, l'Association est toujours en attente de l'autorisation administrative de fonctionner.

Pour le lancement des premières activités, Esso a sollicité la contribution symbolique en espèce du CTNSC.

Infections respiratoires

Les responsables des Centres de Santé de Bébédjia, Miandoum et Doba, affirment que la poussière est un facteur favorisant le développement des maladies respiratoires. Selon eux, les cas d'infections respiratoires ont doublé au cours des cinq derniers mois de l'année 2002. Le CTNSC entend s'intéresser à ce constat de manière à statuer sur les actions à entreprendre.

Maladies sexuellement transmises

Durant le trimestre, il a pu être observé une recrudescence des Infections Sexuellement Transmises (IST) principalement chez les camionneurs assurant le transport du

matériel depuis le Cameroun. Le soutien du CTNSC s'exprime à travers les sessions d'information et de sensibilisation auprès de ces travailleurs organisés par le Population de Lutte contre le SIDA dans le cadre de l'exécution du contrat d'activités de prévention et de lutte contre les infections Sexuellement transmissibles – VIH/SIDA dans la zone pétrolière. A cette occasion, des contacts formels ont été établis avec les responsables médicaux des cliniques SOS de Komé 5 et de Komé Base pour jeter les bases d'une collaboration plus soutenue dans la lutte contre les IST/VIH/SIDA pour le bénéfice des travailleurs du Projet.

Le CTNSC souhaite instaurer une collaboration plus étroite avec les services médicaux SOS dans le cadre du suivi des travailleurs atteints d'infections sexuellement transmissibles.

Paludisme

Le protocole de traitement du paludisme du Projet est en accord avec les normes établies par le Ministère de la Santé Publique du Tchad.

Suivi et contrôle du PGE

Dans le cadre du PGE, aucune situation de non conformité de Niveau III n'a été consignée ce trimestre.

A la suite de sa 7^{ème} visite de Janvier/février 2003, le Groupe Externe de Suivi de la Conformité Environnementale (ECMG) n'a pas non plus soulevé de non-conformité majeure.

SECTION 1 : GESTION DU PROJET PETROLIER DE DOBA

COMPOSANTE A

Renforcement des capacités de gestion de l'environnement

Recrutement du personnel CTNSC à N'Djaména

Vu les difficultés rencontrées pour embaucher un Assistant Technique International comme le prévoyait le Manuel d'exécution, un Assistant Technique National a été embauché temporairement. Il s'agit de Monsieur Béchir Mahamat. Ce dernier est en poste depuis le 02 Janvier 2003. On note également le recrutement d'un Responsable Administratif et Financier qui est venu renforcer les services du CTNSC. Il s'agit de Monsieur Moubarak Djibrine Al Djihédi dont les services seront retenus pour une période de deux ans renouvelables. Ce dernier sera en poste dès le 03 Avril 2003.

Suite aux propositions de complément en personnel à effectuer pour faire face à la charge de travail anticipée du CTNSC pour les mois à venir, un renforcement de personnel aux postes ci-dessous a été initié.

Poste	Date d'embauche/ durée du contrat
Secrétaire Exécutif Adjoint	Consultation en cours
Consultant en Passation des marchés	Consultation en cours
Responsable de la Formation/Qualité	Consultation en cours

Recrutement du personnel CTNSC/Supervision sur Site

Suite au volume de travail engendré par la mise en oeuvre et le suivi du programme des mesures d'urgence ainsi qu'aux retards observés, un expert national responsable des Mesures d'urgences a été embauché et affecté à la Supervision sur Site. Il s'agit de Monsieur.Nang Mba Kordjé qui a rejoint son poste depuis le mois de février 2003.

Actuellement, le personnel de la Supervision sur Site est au complet et se compose de la manière suivante:

1 Superviseur	7 experts
1 Assistant Technique International	6 agents
1 Secrétaire	9 chauffeurs
1 informaticien	

Formation

Un calendrier prévisionnel des modules de formation pour le premier semestre 2003 a été établi, et les formations ont effectivement commencé. Au cours du trimestre, le personnel du CTNSC a pu bénéficier des formations suivantes :

Du 24 au 26 janvier 2003. Lieu : Komé Base, Tchad. 2 modules de formation : Monitoring du PGE ; Outils et méthodes pour l'élaboration d'études d'impacts, Participants : Ensemble du personnel CTNSC.

Du 25 février au 13 mars 2003. Lieu : ENSPM, Paris. 7 modules de formation : Les outils du bilan environnemental ; Prévention de la pollution en forage ; Traitement des eaux de production et des eaux d'injection ; Pollution des sols et des aquifères ; Connaissance et prévention des risques industriels ; Projet et management du Projet ; Sécurité du Pipeline. Participants : Experts CTNSC, Superviseurs sur Site, Secrétaire Exécutif CTNSC.

Du 07 au 10 Avril 2003 : Lieu : Komé Base, Tchad. 3 modules de formation offert en 3 demies journées : Le Projet et ses acteurs (les participants, le projet et les opérations, mise en oeuvre du PGE, les constats) ; Les enjeux environnementaux (eau, déchets, air, bruit ; enjeux biophysiques, la population) ; Les évaluations environnementales (démarches globale, les études d'impact, suivi et bilan, prévention et protection). Participants : Ensemble du personnel CTNSC sur Site.

Acquisition des équipements

Tous les équipements de radio communication requis ont été installés et sont fonctionnels. Les compléments demandés pour le matériel informatique ont également été réceptionnés et affectés au personnel. La Supervision sur Site a également été doté d'appareils de téléphonie satellitaire et de positionnement géographique (GPS). Par contre, le matériel nécessaire au montage d'un laboratoire d'analyse a été commandé mais il n'est toujours pas réceptionné.

Construction

Les travaux de construction à N'Djaména d'un nouveau bâtiment pour le CTNSC suivent leurs cours. Il est prévu réceptionner le bâtiment début mai 2003.

Pour la construction de bureaux du CTNSC/Supervision sur Site à Komé 5, les discussions ont été engagées avec la Mission de la Banque Mondiale. La Coordination Nationale a déjà saisie Esso sur la question. Le programme de l'immeuble devant abriter de façon définitive l'équipe de la Supervision sur site du CTNSC a été produit et discuté avec la Mission de la Banque Mondiale lors de son dernier passage en Février 2003.

Panel d'Experts Internationaux (PCI)

Suite à la signature du contrat de services avec la Société Française de Réalisation d'Etudes et de Contrôle (SOFRECO) en Décembre 2002 en qualité de panel consultatif International (PIC), une première mission des consultants a permis de dresser un bilan diagnostic de l'organisation administrative et technique du CTNSC et de procéder à la réactualisation du Plan de formation du Personnel prévu dans le Manuel d'Exécution du Projet. La réactualisation du Plan de formation a permis de lancer officiellement en janvier 2003, les premiers modules de formation destinés aux membres du CTNSC.

En mars 2003, SOFRECO a remis au CTNSC une proposition d'intervention pour l'élaboration des décrets d'application de la loi N° 14/PR/98 portant sur les principes généraux de la Protection de l'environnement.

En vue de l'évaluation à mi-parcours du Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier, le CTNSC a demandé au PCI d'effectuer une analyse des réalisations effectuées dans le cadre du Projet et de faire le cas échéant, des recommandations pour améliorer les performances et l'atteinte des objectifs du Projet. Les résultats de cette analyse seront déposés en avril 2003 avant la tenue officielle de l'évaluation prévue dans la seconde quinzaine de mai 2003.

Plan National d'Intervention en cas de Déversement Accidentel d'Hydrocarbures (PNIDAH)

La Société DUERDEN & KEANE Consultants retenue pour l'élaboration du (PNIDAH) a débuté sa prestation de services en décembre 2002. Un atelier de démarrage a été tenu à N'Djaména les 29 et 30 janvier 2003. Le rapport de l'atelier est disponible. La première version du Plan National devrait être déposée au CTNSC en mai 2003 et les consultations publiques sont prévues pour le mois de juin 2003.

Plan de Développement Régional (PDR) et Evaluation Environnementale Régionale (EER)

Suite à l'appel d'offre international lancé au cours du dernier trimestre 2002, le Groupement CIMA International / SOGEMAD a été retenu et le contrat a été signé. Les prestations de services visant l'élaboration d'un PDR/EER, ont débuté en mars 2003. La tenue de forum de consultation et de validation est prévue se tenir du 14 au 16 Avril 2003 à Doba et du 17 au 19 Avril 2003 à N'Djaména. Une version provisoire du rapport (PDR et Evaluation Environnementale) devrait être disponible vers la fin du second trimestre 2003.

Campagne d'information et de promotion entre acteurs

Journées d'information publiques

Tel que tenue en novembre 2002, la caravane d'information a sillonné 14 chefs-lieux de cantons de la Zone Pétrolière durant la semaine du 20 au 27 mars 2003. La

Caravane d'Information composée de l'équipe de Communication de la Coordination Nationale appuyée des représentants du CTNSC, du Ministère du Pétrole, de la Banque Mondiale, d'Esso Tchad et de la Presse Nationale. Cette Caravane a pu informer les populations locales de l'état d'avancement du projet et surtout des autres réalisations entamées dans le cadre des Mesures d'Urgence et du FACIL. Elle a pu aussi, recueillir les commentaires et opinions des populations sur l'état d'avancement du Projet et les réalisations en cours.

A l'issue de sa tournée et à travers la restitution organisée le 31 Mars 2003 à Doba, l'équipe de la Caravane a porté à la connaissance des partenaires du Projet, les avis et les attentes des populations qui ont noté avec grande satisfaction les résultats obtenus par cette seconde édition.

Consultations publiques / communication

Au cours de la période couverte par le présent rapport, Esso a poursuivi la tenue de consultations publiques sur le plan d'intervention en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures, sur les piézomètres et sur la démobilisation. Ces consultations avaient pour objectif d'informer les communautés locales de la zone du Projet en vue de recueillir leurs commentaires et appréhensions. Les membres de la Supervision sur Site du CTNSC ont pris part à certaines de ces consultations.

Des réunions mensuelles sont systématiquement tenues entre la Direction Socio économique d'Esso et la Supervision sur Site. Ces réunions sont le lieu privilégié pour les échanges d'information et pour transmettre aux responsables de Esso les préoccupations du Gouvernement quant au suivi des procédures de contrôle en matière de Plan de Gestion de l'Environnement.

Esso prévoit organiser en mai 2003 une séance d'information à la Chambre de Commerce à l'intention des entrepreneurs tchadiens sur les opportunités d'affaires, les procédures d'attribution des marchés, de manière à ce que ces derniers puissent être mieux préparés à saisir les occasions d'affaires durant la phase de production.

En février 2003, le CTNSC a participé à un forum économique organisé par le Ministère du Plan de Développement et de la Coopération en effectuant une communication sur le thème « le développement des ressources pétrolières du bassin de Doba et les perspectives socio économiques : le rôle des ONG ».

Système de Gestion de l'Information Environnementale (SGIE)

Suite à une première mission effectuée en novembre 2002 par des Experts de la firme TECSULT, l'analyse préliminaire et la conception architecturale du système de gestion de l'information environnementale ont été réalisées. Puis, un consultant de la société a été dépêché à N'Djaména pour une période de trois mois afin de réaliser le montage du système et la collecte des données cartographiques existantes. Un rapport de mission devrait être déposé au mois d'avril 2003.

Evaluation à mi-parcours

Une mission SOFRECO pour la préparation de l'évaluation mi-parcours séjourne au Tchad depuis le 24 mars 2003. Elle est composée de Messieurs Jean Pierre DIEHL, Serge Artaxet et François Perrier et Maurice Enfrun. Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'examen et atteinte des objectifs à mi-parcours et la recherche des moyens appropriés à l'atteinte des objectifs en fin de projet. Avec l'ensemble des interlocuteurs du Projet, une réunion de travail sera organisée à N'Djaména le 10 Avril 2002, pour faire le point sur le travail effectué sur site et discuter des premiers constats et conclusions tirées par les experts de SOFRECO. Un rapport est attendu en début mai 2003.

Audit des comptes

Le 27 mars 2003, la firme comptable De Chazal Du Mee & Co a déposé les rapports d'audit comptable pour le Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier pour les exercices 2001 et 2002. Ces rapports portent sur:

1. les états financiers du Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier;
2. l'utilisation du compte spécial ;
3. les demandes de retraits de fonds soumises à l'IDA ;

A l'exception des écritures de régularisation qui s'avèreraient nécessaires sur les réserves stipulées auxdits rapports, il est de l'avis de la firme De Chazal Du Mee & Co, que :

- les états financiers reflètent fidèlement et sincèrement la situation financière du Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier au 31 décembre 2002, le tableau de réalisations ainsi que l'état des ressources et des dépenses pour l'exercice clôturé à cette date ;
- les dépenses effectuées à travers le Compte Spécial du Projet sont conformes aux termes de l'Accord de Crédit IDA 3373-CD, et les contrôles et procédures internes utilisés pour les opérations sur ce compte sont fiables ;
- les documents soumis ainsi que les procédures et contrôles internes utilisés pour leur préparation sont suffisamment fiables pour justifier les retraits de Fonds conformément aux dispositions de l'accord de crédit IDA 3373-CD.

Réduction des impacts indirects : Mesures d'Urgence

Planification Urbaine de Doba, Bébédjia et de Moundou

L'étude détaillée de développement urbain à moyen terme des deux villes (Doba et Bébédjia) initialement envisagée pour être réalisée par le Groupe Huit. Suite, sera finalement réalisée par le Groupement CIMA International – SOGEMA en charge de l'élaboration d'un Plan de Développement Régional et d'une Evaluation Environnementale régionale de la zone du Projet d'Exportation Tchadien.

Suivi Migration

Etude Sociodémographique et sanitaire

L'enquête socio-démographique entreprise en décembre 2002 par l'ATEP s'est poursuivie en janvier et février 2003. De nombreux problèmes se sont présentés à l'ATEP et des retards de finalisation des activités terrains sont observés. La Supervision sur Site du CTNSC a fait une investigation dans les différents cantons touchés par l'étude afin d'évaluer la couverture effective de l'enquête. Les résultats de cette investigation démontrent que :

- 144 villages sur 344 et 32 quartiers sur 52 ont été omis ou partiellement enquêtés.

Il va sans dire que la déception est générale au sein des autorités locales et traditionnelles consultées.

Aménagement de la zone de l'OFDA

Dans le cadre de la planification du développement des établissements humains dans la zone des champs pétroliers, le CTNSC a procédé avec l'aide du Consortium à la création d'une zone de développement industriel et commercial d'une superficie de 7 hectares où les sous contractants nationaux du Projet seront invités à s'installer pour exercer leurs activités.

Dans l'optique d'une planification saine du développement local, le CTNSC a demandé l'appui des services du cadastre pour établir les bases cartographiques devant permettre l'établissement d'un schéma d'aménagement de la zone des champs pétroliers. Ces travaux ont commencé le 31 mars 2003 et se poursuivront durant tout le mois d'avril 2003. Les services du cadastre seront également mis à contribution pour effectuer les relevés dans les villages de Komé Atan, Komé Ndolébé, Maïnani Béro, Miandoum et aussi dans les villes de Doba et Bébédjia pour le bornage et l'implantation des infrastructures publiques .

Support au secteur Santé de Doba et Bébédjia

Le deuxième lot de médicaments et de consommables offert par le CTNSC à la Pharmacie Préfectorale d'Approvisionnement du Logone Oriental (PPA-LOR) a été livré le 4 janvier 2003. La valeur de ce don s'élève à 33 millions de Fcfa. Au total, le CTNSC a offert des produits pharmaceutiques d'une valeur d'environ 70 millions de Fcfa. MSF a également offert des produits d'une valeur de 26 millions de Fcfa à la PPA-LOR. Un inventaire réalisé le 25 janvier, a fait ressortir pour les ventes issues de la première donation du CTNSC des recettes de 22 millions de Fcfa.

Suite à la première réunion du Conseil d'Administration de la PPA-LOR tenue le 12 décembre 2002, le manuel de procédures de gestion a été adopté et le recrutement du personnel d'appui a été réalisé. La PPA-LOR est actuellement opérationnelle et compte sur les services d'un pharmacien, d'un gestionnaire, d'un magasinier, d'un aide magasinier, d'un chauffeur, d'un manœuvre et de quatre gardiens.

L'état d'avancement des réalisations complémentaires identifiées pour le volet santé par la mission de supervision de la Banque Mondiale de novembre 2002 se présente comme suit :

Réhabilitation de l'hôpital de Doba : le cabinet d'architectes ARCAD, a remis son rapport d'étude sur le diagnostic des travaux de réhabilitation de l'hôpital de Doba (APS). Ce rapport a été soumis au CTNSC vers la fin mars 2003 pour commentaires et approbation. La Banque Mondiale et les autorités administratives de la santé sont également invités à faire parvenir leurs observations et commentaires sur le dossier. Les actions les plus urgentes initialement identifiées pour l'hôpital de Doba avec le concours de la Banque Mondiale, concernent la réfection :

- du bloc opératoire et l'installation d'un groupe électrogène ;
- du bloc administratif ;
- du local radiologique ;
- et de certaines salles d'hospitalisation.

La liste des besoins identifiés en matière de réhabilitation par le consultant ARCAD, se présente comme suit :

- construction d'un nouvel incinérateur ;
- installation d'un groupe électrogène et d'un nouvel abri ;
- construction d'un bloc pour les patients souffrant de maladies contagieuses (20 lits) ;
- construction de 2 cuisines-accompagnants (pédiatrie et hospitalisation générale) ;
- construction de 2 blocs latrines et de douches (pédiatrie et bloc contagieux) ;
- création d'une salle de garde et d'une urgence non loin de l'entrée de l'hôpital ;
- amélioration des locaux de maintenance ;
- construction de laveries extérieures pour le bloc opératoire et la buanderie ;
- extension de la maternité pour agrandir les salles de garde et d'accouchement ;
- augmentation des lits en pédiatrie ;
- affectation des lits au service de trypano ;
- remise en état de la morgue ;
- réfection du bloc opératoire (éventuelle extension) ;
- branchement de l'hôpital au service téléphonique ;

Des négociations seront entamées dans les jours à venir afin d'arrêter un programme définitif de réhabilitation.

Construction d'un Centre de santé urbain à Doba : L'appel d'offres est lancé depuis le 5 mars 2003. Le dépouillement des offres est prévu pour le 10 avril 2003.

Construction d'un mur de clôture et réhabilitation du Centre de santé publique de Bébédjia : les relevés et les devis ont été effectués par le responsable des mesures d'urgence du CTNSC. L'APS sera soumis en début avril 2003 au CTNSC et à la

Banque Mondiale pour approbation. La Dossier d'Appel d'Offres sera préparé en fin avril 2003.

Réhabilitation du bloc opératoire de l'hôpital de district de Bébédjia: Le responsable des mesures d'urgence du CTNSC a pris rendez-vous avec les autorités de l'hôpital en avril 2003 pour faire les relevés techniques du bloc opératoire. Le devis sera rédigé avant la fin du mois. Les travaux anticipés seront somme toute de faible envergure. Il s'agit principalement des travaux de peinture, de toiture, de plomberie légère, et de construction d'une passerelle entre le bloc opératoire et le bloc d'hospitalisation.

Le Groupe Externe de Suivi de la Conformité Environnementale (ECMG) recommande au CTNSC d'envisager un appui financier pour améliorer la sécurité transfusionnelle et le système de stérilisation de l'hôpital de Bébédjia.

Lutte contre les IST/VIH - SIDA – Zone pétrolière et axes routiers

D'un point de vue d'ensemble, le Projet de lutte contre le SIDA dans la zone pétrolière est une réponse aux impacts négatifs des activités pétrolières dans le domaine des IST/VIH-SIDA. Dans ce contexte, et au regard d'une vulnérabilité accrue, le projet entend développer au bénéfice des populations autochtones et des Groupes Vulnérables Prioritaires (GPV) présents, des interventions préventives et de prise en charge. Ces interventions concerne non seulement la réduction des risques de contamination, de l'expansion du VIH et des IST, mais aussi des impacts de l'infection sur l'individu, la famille et la communauté, ceci dans une approche touchant particulièrement les GPV en interaction avec les populations locales.

Le projet a atteint sa vitesse de croisière et tout est structuré pour une poursuite opérationnelle.

Gestion Durable des Ressources Forestières

Le contrat de la phase pilote a été signé avec l'Agence pour l'Energie Domestique (AEDE) et des actions ont été engagées au cours du premier trimestre 2003.

Dans le cadre du programme de gestion communautaire des forêts de la zone pétrolière, les activités du projet pilote prévoyant l'élaboration de plans de gestion participative pour 5 villages de la zone pétrolière ont connu leur lancement au début de février 2003.

Les activités réalisées au cours du trimestre dans le cadre de la phase pilote du Projet de Gestion Durable des Ressources Forestières, sont les suivantes :

- la sélection des villages pilotes
- la délimitation des terroirs
- la validation méthodologique
- l'organisation d'un atelier de lancement/planification
- la mise en place des structures locales de gestion villageoise

- l'enquête trafic
- l'inventaire participatif des terroirs et parcellisation

Les plans de gestion devraient être réalisés en avril 2003 et éventuellement mis en application en mai 2003.

Infrastructures Publiques : constructions et réhabilitation

CONSTRUCTION

- Etat initial des lieux et évaluation d'impact environnemental / infrastructures urbaines

Tel que convenu lors du passage de la mission de la Banque Mondiale en novembre 2002, les études d'impacts environnementales des travaux liés à la réalisation d'infrastructures urbaines ont été réalisées par les agents de la Supervision sur Site. Ces études ont été déposées pour approbation auprès du Secrétariat Exécutif du CTNSC et de la Banque Mondiale.

Les Marchés Publics

Doba : Le Dossier d'Appel d'Offres a été déposé en mars 2003 au Secrétariat Exécutif du CTNSC qui l'a transmis à la Banque Mondiale pour avis de non objection. Le lancement des appels d'offres est prévu en avril 2003 et le dépouillement des offres devrait se faire un mois plus tard. L'ASECJF a été désigné comme maître d'oeuvre des travaux.

Bébédjia : Suite au règlement du litige foncier concernant le terrain retenu, l'Avant Projet Sommaire (APS) a pu être initiée et devrait être complétée vers la fin du mois d'avril 2003.

Les abattoirs

Doba : L'APS est terminée. Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) a été rédigé et les appels d'offres seront lancés en avril 2003.

Bébédjia : Le maître d'oeuvre a révisé le dimensionnement de l'abattoir de Bébédjia (plan au niveau de l'APS) tel que demandé au trimestre précédent. Le Dossier d'Appel d'Offres est en cours de réalisation.

Les mairies

Les marchés ont été attribués et l'ordre de démarrage des travaux a été donné le 10 mars 2003.

Doba : C'est la société AL-Kherat qui a obtenu le contrat de construction de la mairie de Doba. Les travaux sont engagés pour une durée de 4 mois ;

Bébédjia : C'est la société S.L.B qui a obtenu le contrat de construction de la mairie de Bébédjia. Les travaux sont également engagés pour une durée de 4 mois.

Les infrastructures judiciaires

Doba : Le Groupement ASECJF a présenté un Avant Projet Sommaire qui nécessite des modifications. Le Secrétariat Exécutif du CTNSC attend la version modifiée pour passer à l'étape suivante.

Bébédjia : L'Avant Projet Sommaire (APS) est prêt. La Société Africaine d'Architecture et d'Ingénierie (SAAI), Bureau local attend des autorités administratives, la mise à disposition du plan cadastral pour réaliser l'Avant Projet Détaillé (APD) qui sera produit en avril 2003.

Centre de Santé Urbain de Doba

L'appel d'offres est lancé depuis le 5 mars 2003. Le dépouillement des offres est prévu pour le 10 avril 2003.

Sécurisation foncière des terrains et bâtiments d'utilité publique (14,289 ml)

Doba	Résidence du S/Préfet	160 ml
	Mairie	315 ml
	Centre de Santé	2 160 ml
	Marché public	806 ml
	Ecole Primaire	598 ml
	Abattoir	298 ml
	Gare routière	440 ml
Bébédjia	Résidence S/Préfet	1 180 ml
	Ecole du Centre	660 ml
	Infrastructures judiciaires	540 ml
	Lycée Général	1800 ml
	Marché public	880 ml
	Mairie	550 ml
	Abattoir	1800 ml
	Centre de Santé	1 180 ml
	Ecole de l'ITRAD	1265 ml
Ecole Dobemgué	690 ml	
Bodo	Ecole de Bodo	1 442 ml
Bessao	Sous-Préfecture	306 ml

Les relevés et les devis quantitatifs et estimatifs concernant les travaux de sécurisation foncière sont terminés. Concernant les travaux de construction ou de réhabilitation des

infrastructures publiques, les relevés et les devis quantitatifs sont prêts, il ne reste qu'à produire les estimatifs. Les APS seront soumis en début avril 2003 au CTNSC et à la Banque Mondiale pour approbation.

Voiries de Doba et Bébédjia

Le 17 mars 2003, un processus de consultation restreinte a été lancé dans le but de sélectionner rapidement une société de travaux publics afin de procéder à la réfection des voiries des villes de Doba et Bébédjia. Les Sociétés invitées à soumettre un devis financier sont : GER, DTPL et SATOM. L'ouverture des plis est prévue le 31 mars 2003.

Alimentation en eau potable

Forages ruraux et urbains

La Société Tchadienne d'Hydraulique (STH) a été retenue pour la réalisation de 30 forages dans la zone du Projet. Le suivi des travaux et l'administration d'un programme de sensibilisation/formation ont été confiés au Bureau d'Etudes « Centrale d'Ingénierie et d'Assistance Technique » (CIAT).

Les travaux de forage ont démarré en décembre 2002, mais des retards sont observés dans la réalisation des forages. Les raisons portent sur la non disponibilité des études géophysiques de la zone socle et des bris d'équipements. Ce constat a conduit à la suspension des travaux de forage durant la période allant du 15 février au 24 mars 2003. Les travaux de forage ont repris sur le terrain le lundi 24 Mars 2003, dans les cantons de Gadjibian, Békan et des Monts de Lam. A ce jour, 16 forages tubés ont été réalisés : 5 dans la zone socle et 11 dans la zone sédimentaire. Pour le deuxième forage de Doba, l'implantation a été faite et les travaux débuteront à la fin de campagne des Monts de Lam.

Dans le domaine socio-économique, une mission a sillonné la zone pour faire signer les contrats de gestion et récupérer en même temps la caution de participation villageoise. Une action de consolidation des acquis de la formation est aussi engagée.

Les modules de formation sur : le contrat de création d'un point d'eau, le rôle des membres du comité de gestion du point d'eau, la promotion de la consommation de l'eau potable et les pratiques d'hygiène et d'assainissement, et la maintenance des équipements ont quant à eux débuté en janvier 2003.

Le choix de l'entreprise pour la fourniture et l'installation des pompes et pour la construction des margelles interviendra à la fin du mois d'avril 2003.

Château d'eau : Ville de Bébédjia

Le contrat de construction du château d'eau de la ville de Bébédjia a été attribué à la Société SMC et les travaux de supervision de chantier au groupe BEGRS. Le forage a

été exécuté à une profondeur de 70 mètres. Au 31 Mars 2003, le bilan d'avancement des travaux présenté par le maître d'oeuvre (BEGRS) se présente comme suit :

	Type de travaux	Niveau de réalisation %
1	Travaux préparatoires	
	Amenée, installation et repli	50
	Etudes techniques d'exécution	80
	Implantation des ouvrages	100
2	Adduction	
	Exécution complète des deux forages	100
3	Distribution	0
4	Autres équipements	0
5	Bâtiments annexes d'exploitation	
	Locaux tête de forage	50
	Local abri-groupe	15
	Magasin de stockage	10
	Bâtiment d'exploitation	10
	Clôture	30

Assainissement Urbain

Les travaux d'assainissement urbain se poursuivent pour les villes de Doba et Bébédjia avec la mise en oeuvre d'une seconde phase. Pour cette deuxième phase, les contrats ont été signés. Les travaux sont actuellement en cours de réalisation. Ces travaux concernent la construction :

- d'un canal primaire de 720 ml à Doba (lot N° 1) avec un avenant pour la pose de passerelles de franchissement des caniveaux construits durant la phase I et pour la construction de murs d'intimité des blocs latrines construits également durant la phase I. du programme d'assainissement urbain ;
- de drains secondaires de 1 250 ml à Doba (lot N° 2);
- de deux (2) décharges publiques à Doba et la mise sur pied des régies et des comités de sanitaires (lot N° 3). et

- d'une (1) décharge publique à Bébédjia comprenant la mise sur pied des régies et des comités de sanitaires pour chacune (lot N° 3).

Les sociétés contractées, les délais de réalisation et l'état d'avancement des travaux se présentent comme suit :

N° de lot	Société	Date de notification	Délai de réalisation	Taux global de réalisation au 1 ^{er} avril 2003
1	AL KAOSSAR	28/01/03	3 mois	15 %
2	ECRB	28/01/03	3 mois	15 %
3	ETRA	28/01/03	3 mois	15 %

Gestion des déchets urbains

La deuxième phase du volet assainissement urbain concerne également les travaux d'entretien des caniveaux et de gestion des déchets en milieu urbain pour les villes de Doba et de Bébédjia. Ainsi, les contrats de l'Association des Volontaires pour l'Opération Ville Propre (AVOVP) et de l'Action et Coordination pour le Développement (ACODE) pour la phase II de l'Opération Villes Propres ont été rédigés et négociés en fin janvier 2003. Les premiers rapports mensuels d'activités devraient être déposés auprès de la Supervision sur Site dans les premiers jours d'avril 2003. La durée des prestations est fixée à 12 mois, période après laquelle les ONG concernées devraient avoir pérennisé le fonctionnement de leurs activités de manière autonome.. L'intervention de l'ACODE couvre la ville de Bébédjia et le village de Komé Atan, tandis que celle de l'AVOVP couvre la ville de Doba.

REHABILITATION

Les infrastructures publiques à réhabiliter

Suite aux différentes missions effectuées par la Banque Mondiale, un volet réhabilitation a été greffé à celui de la construction des infrastructures publiques. Il s'agit essentiellement de la réhabilitation des infrastructures suivantes :

1. Résidence du Gouverneur à Doba ;
2. Résidence du Secrétaire Général à Doba ;
3. Bureaux de la Sous Préfecture Rurale de Doba ;
4. Résidence du Sous Préfet Rural à Doba ;
5. Bâtiment de l'Inspection de base de l'Education Nationale à Doba ;
6. Hôpital de Doba ;
7. Résidence du Sous Préfet de Bébédjia ;
8. Centre de Santé Publique de Bébédjia ;
9. Réhabilitation du bloc opératoire de l'hôpital de district de Bébédjia ;
10. Ecole de Komé Village ;
11. Bureaux de la Sous Préfecture de Bessao.

Mis à part le dossier de réhabilitation du bloc opératoire de l'Hôpital de Bébédjia qui nécessite des compléments d'information, tous les devis quantitatifs et estimatifs ont été complétés. Une consultation restreinte devrait être engagée sur la base d'une liste d'entrepreneurs locaux avant la fin avril 2003.

FONDS D' ACTIONS CONCERTÉES D' INITIATIVE LOCALE

La mise en place d'un Fonds d'Actions Concertées d'Initiatives Locale (FACIL) s'inscrit dans le cadre des mesures d'atténuation des impacts et de valorisation des retombées du Projet pétrolier de Doba.

Fonctionnement

L'installation du FACIL est complète. Les organes de gestion du fonds sont en place et fonctionnels. Il s'agit du Comité de Pilotage (CdP) qui décide en dernier ressort si un micro-projet peut être financé, et de la Cellule Technique qui dirige les activités courantes du Projet.

Le CdP tient ses sessions régulièrement et la Cellule Technique de Gestion est maintenant opérationnelle suite à l'embauche au cours du trimestre d'une responsable des Activités Génératrices de Revenus (dernier poste à combler au Facil). Il s'agit de Mme Bogogne Pauline Mala.

Au 01 mars 2003, la zone d'intervention du FACIL couvre les zones suivantes :

Cantons			Communes
Béro	Bessao	Mbaissaye	Doba
Békan	Béboni	Komé	Bebédjia
Miandoum	Mts de Lam	Donia	Goré
Timbéri	Mbikou		Baïbokoum
Gadjibian	Miladi		

Etat d'avancement des activités

Volet Subventions

- Infrastructures socioéconomiques de base
 - Infrastructures scolaires
 - 7 projets adoptés dont 2 ont démarré
 - 6 salles de classe au collège de Miandoum en cours de construction
 - 4 salles de classe à l'école primaire officielle de Bengadoua

- Infrastructures de franchissement des cours d'eau
 - 6 projets adoptés dont deux terminés et réceptionnés (Bengakor et Bédan)
- Infrastructure d'approvisionnement en eau potable
 - 11 projets adoptés pour l'étude géotechnique ; les négociations sont en cours ; le processus de consultation des entreprises est lancé.
- Renforcement des capacités et développement local (RCDL)
 - Appui à la création et à la gestion des caisses d'épargne et de crédit
 - 4 caisses créées dans 3 cantons (Miandoum, Béro et Komé).
 - 4 autres caisses seront bientôt créées dans les autres cantons, achats de 9 coffres-forts et 5 motocyclettes pour les agents de l'institution d'appui ASDEC sont achetés.
 - Formation
 - des membres des bureaux des Associations de Parents d'élèves (APE) en administration et en gestion ; 106 personnes formées ;
 - des menuisiers ruraux en techniques de base ; 13 menuisiers ruraux actuellement en formation au CFTP de Moundou ;
 - aux techniques de greffage et plantation d'arbres fruitiers ; 15 personnes débiteront cette formation à l'ITRAD de Bébédjia en avril 2003.

Volet Activités Génératrices de Revenus (AGR)

- 845 demandes de crédits et projets divers en provenance des neuf cantons de la zone pétrolière ont été enregistrées.
 - Deux conventions de financement des programmes de micro crédit pour les AGR ont été signées avec les intermédiaires ACODE et CEPRIC ;
 - 3 demandes de candidature pour trois nouveaux intermédiaires ont été agréées par le FACIL : BELCAD de Doba, AFRICARE de Doba et CMD de Moundou. Les programmes et conventions sont actuellement à l'étude.
- ACODE a démarré les activités de crédits : 129 bénéficiaires se sont vu accordé un montant total de 29 865 000 Fcfa (18% du montant reçu).
- CEPRIC a distribué 53 crédits pour un montant global de 26 218 000 Fcfa (50% du montant alloué).

Information/Sensibilisation

Un dépliant sur le FACIL est en cours de réalisation. Pour ce faire, les services d'un communicateur ont été requis pour finaliser le manuel de procédures simplifié.

SECTION 2 : ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CONSORTIUM ET DE SES CONTRACTANTS

ACTIVITES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Aéroport : la piste est terminée et prête pour la réception par la Direction de l'Aviation Civile en avril 2003. Le terminal et la zone de stockage du Jet Fuel sont complétés à 50%.

Landfill : Les deux cellules de containment et les travaux de génie civil de la phase I du « waste management » sont complétés. L'incinérateur qui a été endommagé lors du transport est sur place et doit être réparé avant son installation. Les fondations du bâtiment de stockage des matériaux spéciaux sont en cours de réalisation.

Pipeline d'exportation :

Tous les travaux sont terminés. Le pipeline sera testé et nettoyé en avril 2003.

Trunkline : les canalisations pour le brut et le gaz entre Miandoum et Komé sont complétées à 100%. Les hydro tests sont en cours. La construction de la conduite de gaz de 8 pouces entre le puit de gaz et le manifold 460 est terminée et les hydro tests en cours. Les trois Bypass pour la phase accelerated production sont terminés et les hydro tests en cours.

A Miandoum, le « gathering line » de 16 pouces est terminé et tous les hydrotest sont terminés sauf pour le 151.

Le « gathering line » de 20 pouces entre KP2 et le CTF est en cours de finition (10 km).

42 flowlines sont installées dont 32 complétées et hydro testées.

Le génie civil des 9 premiers manifolds est terminé. La sous station N° 2, KP2 est en cours de finition. K160 en cours de finalisation.

Lignes électriques haute tension :

la ligne 63 000 volts entre Komé Miandoum est installée à 100 %. Les essais sont en cours.

La ligne de 33 000 volts de Miandoum est réalisée et testée à 75 %. L'alimentation des manifolds 153 et 154 est en cours de finalisation et celle de Komé est en cours de réalisation.

Générateur électrique :

Une turbine est installée et en test continu au gazoil. Pour la deuxième, les test débiteront en avril 2003.

Forages : 18 têtes de puits (voir photos ci-dessous) sont en cours d'installation sur le champ de Miandom des travaux se poursuivent au niveau de la tuyauterie, de l'électricité, du transformateur, des transmissions aériennes et des pompes submergées.

2 têtes de puits de gaz sont en cours d'installation à Komé.

130 « well pads » sont construits et 150 ont été compensés.

Centre d'opération : Les deux réservoirs de stockage (voir photo ci-dessous) avant l'export pipe sont terminés et en cours de test. La station de Pompage N° 1 est terminée et en cours de test.

Champs de Komé : les well pads sont en cours de construction et des opérations de forage s'y déroulent.

Champs de Bolobo : en avril 2003, la construction des well pads et des activités de forages débiteront.

SECURITE

Les indicateurs de sécurité du Projet sont excellents malgré les quelques cas d'accidents graves enregistrés sur les routes du Projet. Le nombre d'heures sans accidents avec arrêt de travail a dépassé les 22 millions d'heures.

CONSULTATION ET COMMUNICATION

Les consultations publiques effectuées par le Consortium durant le trimestre ont porté sur la démobilisation et la fin des travaux. 23 villages sur 79 ont été ciblés pour ces consultations qui se sont déroulées entre le 31 janvier et 26 mars 2003.

Une consultation publique sur les Plans Spécifiques d'Intervention en Cas de Déversement Accidentel d'Hydrocarbures a été aussi organisée par le Consortium dans plusieurs villages de la zone du Projet. La consultation a touché 73 villages le long du pipeline d'exportation.

COMPENSATIONS

Compensations en espèces : les paiements de compensations en espèces se poursuivent toujours au profit des personnes affectées par les besoins du Projet en

terrains ou encore par des dommages créés lors de la réalisation des travaux. Le total des montants payés en espèces durant ce trimestre s'élève 156 529 500 Fcfa et se répartit comme suit :

Sommaire des paiements en espèces : Premier trimestre 2003

Canton / lieu	Paiements en espèces Fcfa Occupation des terrains			Paiements en espèces Fcfa Dommages		
	Janvier 2003	Février 2003	Mars 2003	Janvier 2003	Février 2003	Mars 2003
Bébédjia	46 000	138 000	6 468 500	71 500		
Béro	30 980 000	32 405 000	26 100 000			227 500
Komé	9 925 500		5 870 500			159 000
Miandoum	32 176 500	12 407 000	36 191 500			
Miladi	8 293 000					
Timbéri	45 000					
Gadjibian				1 744 500		
Krim Krim		20 877 000			483 000	55 000
Béladjia			6 468 500			
Deli						27 500
Sous total	81 466 000	65 827 000	6 468 500	1 816 000	483 000	469 000
Total	153 761 500 Fcfa			2 768 000 Fcfa		

Compensations en nature: Durant ce trimestre, 15 pousse-pousse, 3 charrettes pneumatiques, 11 charrues et 5 machines à coudre ont été offertes et ce principalement dans le Canton de Béro. Les paysans ayant reçu le matériel de la compensation en nature se sont déclarés satisfaits de la qualité du matériel qui leur a été offert. Depuis le début du Projet, la valeur totale des compensations versées avoisine les 5 milliards de Fcfa.

Compensations communautaires: le Consortium a retenu les services de la GTZ pour gérer le volet compensations communautaires. La première phase de ce volet, c'est-à-dire: les consultations à effectuer pour le choix des infrastructures proposés par EEPCI, est terminé. Cinq infrastructures de base ont été proposées par EEPCI. Le résultat des choix consensuels montre qu'une bonne partie des villages éligibles ont modifiés ou élargi un des cinq éléments. Ainsi, 48% des 77 villages concernés ont choisi une infrastructure autre que celles initialement proposées par EEPCI.

La GTZ a proposé une approche pour la réalisation des consultations qui englobe la participation des ONG locales. Après l'appel d'offres, la GTZ a retenu les services de trois organisations locales avec lesquelles elle a signé des contrats pour la mise à disposition d'animateurs qui ont subi une formation spécifique en Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP). Cette méthode en plus d'offrir l'avantage d'analyser les compétences et le potentiel d'un village par un diagnostic participatif, encourage les populations à réfléchir activement sur leur propre développement et à établir le noyau d'un plan de développement villageois.

90 % des villages éligibles à la compensation communautaire ont opté pour une infrastructure. Le principe de cofinancement des bâtiments scolaires avec le FACIL a été retenu.

A la fin de la première phase, la répartition suivante a été obtenue :

Type d'infrastructure	Nombre
Bâtiment	
• école de 2 salles	19
• école de plus de deux salles	4
• cycle complet	12
• CEG/lycée	5
• autre bâtiment	2
Forage avec pompe	11
Château d'eau	9
Place de marché	10
Matériel agricole	3
Autre	2
Sans décision	9
Total	86

La réalisation des infrastructures (phase II) se fera tout au long des prochains mois. La GTZ a engagé un Ingénieur civil pour préparer le Dossier d'Appels d'Offres et elle espère démarrer les travaux en mai-juin 2003

Le projet de compensations communautaires n'est pas un projet de développement proprement dit, car il constitue des compensations au profit des villages pour des pertes subies. Mais le fait que ces compensations soient régularisées sous la forme de petites infrastructures, peut être perçu comme s'inscrivant dans la première phase des investissements issus des retombées de l'exploitation du pétrole et être considérées comme le démarrage du développement régional, donc un signal important pour la société civile de la zone.

CONTRÔLE DE L'INFLATION

Suivi de l'inflation

L'analyse des mercuriales sur l'évolution des prix dans la zone du projet pétrole, pour les mois d'octobre 2002 à janvier 2003, démontre que d'une manière générale, les prix se sont stabilisés ou ont diminué, sauf pour certains produits agricoles (sésame, haricots, arachides et pois de terre) à cause de l'approche de la période de soudure. Le prix des viandes ont sensiblement fléchi, ainsi que ceux du logement (cases traditionnelles et maison 2 chambres). Cette baisse du logement pourrait être imputable aux nombreuses constructions effectuées par des particuliers dans les villes de Bébédjia et Doba.

LES ECONOMATS

Gestion et fonctionnement des économats

Les économats fonctionnent toujours bien avec les 4 points de vente installés. La Direction Socio-économique de TCC a demandé au gestionnaire des économats d'entreprendre des procédures pour ouvrir un point de vente supplémentaire à Komé 5 de manière à désengorger les deux autres points de vente situés sur le même site, ce qui réduira le temps d'attente des travailleurs aux dits comptoirs (heures non travaillées). Ce point de vente devrait normalement être fonctionnel au cours du mois d'avril 2003.

Mois	Période	Nb. de fréquentation	Dépenses moyennes/client	Chiffre de vente
Janvier	16 déc. au 16 janv.	2 183	17 445 Fcfa	38 082690 Fcfa
Février	17 janv. au 14 fév.	2 316	18 192 Fcfa	42 134 130 Fcfa
Mars	15 fév. Au 13 mars	2 170	17 788 Fcfa	38 601 160 Fcfa

Depuis l'ouverture des économats en juin 2001, le nombre de fréquentations et le chiffre de vente n'ont cessé de progresser. Jusqu'à présent les effets de la démobilisation ne se sont pas vraiment encore fait ressentir sur la fréquentation et les ventes dans les économats. Les données sur les fréquentations et les volumes de ventes semblent confirmer cette appréciation. De plus il est anticipé que pour le prochain mois, la moyenne des dépenses par client atteigne les 20 000 Fcfa.

L'extension des économats aux autres employeurs principaux du Projet n'est toujours pas entreprise malgré l'intérêt marqué des autres travailleurs nationaux du Projet.

Suivi des prix

Une enquête locale est effectuée à chaque trimestre par le gestionnaire des économats pour établir un comparatif entre les prix exercés sur les marchés locaux (Bébédjia, Doba, Moundou et Komé Atan) et ceux des économats. La dernière enquête révèle que pour les mêmes produits, les prix offerts dans les économats sont dans l'ensemble plus avantageux que ceux offerts dans les marchés locaux et que les commerçants tendent à ajuster une bonne part du prix de leurs produits sur ceux des produits vendus dans les économats. Il n'en demeure pas moins que plusieurs denrées de base sont de 25 à 30 % moins chère dans les économats.

Sécurité alimentaire

Au 1^{er} Avril 2003, aucune mesure spécifique n'a encore été mise en place pour éventuellement faire face à une pénurie alimentaire dans la zone du Projet, bien que rien ne laisse réellement présager une telle situation. La vente de farine et de riz dans les économats pouvant servir d'indicateurs, ne démontre pas, jusqu'à ce jour, qu'il y a ruée sur ces denrées. Il faudra demeurer attentif à l'augmentation locale du prix des céréales, de manière à anticiper une éventuelle pénurie céréalière et également de suivre l'impact de l'afflux de réfugiés de Centrafrique dans la zone (voir photo ci-dessous).

Des discussions sont en cours pour la création d'un stock céréalier de 300 tonnes pour pouvoir éventuellement répondre à une pénurie alimentaire dans la zone. Le centre de stockage serait éventuellement situé à Bébédjia. Les modalités d'achats et de gestion de ce centre de stockage ne sont pas encore connues du CTNSC. Il a été demandé aux responsables socioéconomiques du CTNSC sur Site de suivre ce dossier qui devrait aboutir au cours du mois d'avril 2003.

LOGEMENT DES TRAVAILLEURS

Dans le cadre du Plan Social de Logement des travailleurs de TCC, plus de 850 demandes d'accès au crédit logement ont été effectuées par les travailleurs auprès de la Direction de TCC. Ce crédit étant conditionné par la possession d'un titre foncier, TCC a fait appel au service du cadastre pour effectuer les relevés pour des lotissements à Bébédjia et Doba. Au 18 mars 2003, les relevés à Bébédjia étaient complétés. TCC a reçu 234 demandes d'attribution de terrain pour Bébédjia et 626 pour Doba. La dimension des lots est de 1000 m² en zone résidentielle et de 630 m² en zone traditionnelle. Depuis un an, la mairie de Bébédjia a reçu plus de 800 demandes d'attribution de terrains. La mission du cadastre a mis environ trois semaines pour réaliser les relevés à Bébédjia. Elle est ensuite rentrée à N'Djaména vers la fin mars 2003 pour permettre à une autre équipe de prendre le relai pour les travaux de Doba. Ce n'est que vers la fin avril 2003 que ces relevés pourront être disponibles.

TCC pourra procéder aux versements des crédits logement à partir du moment où la mission du cadastre leur fera parvenir le Procès Verbal des travaux. Ceci prendra probablement deux semaines après la fin des relevés, sinon davantage.

Dans le cadre de son Plan d'Action Social, TCC a entrepris la réfection de 25 cases à la cité ouvrière de l'ITRAD à Bébédjia où une cinquantaine de travailleurs pourraient trouver un logement décent. La réfection de ces bâtiments ne prévoit malheureusement pas l'installation de latrines. Au 18 mars 2003, 10 cases seulement ont été complètement rénovées. Le processus d'attribution de ces cases n'est pas encore arrêté.

EMPLOI LOCAL - DEMOBILISATION

Embauche/Emploi

Le recrutement de nouveaux travailleurs nationaux a pu être observé au cours du trimestre. Il est vrai que la démobilisation est entamée mais le principal employeur TCC, continue d'effectuer l'embauche de nouveau personnel, tout en ne reconduisant pas certains contrats arrivés à terme. Les nouveaux recrutements portent sur des tâches bien définies : instrumentistes, soudeurs (voir photos), tuyauteurs, etc.

La démobilisation

Le bureau d'étude RAD recruté en décembre 2002 pour proposer des mesures de mitigation liés aux problèmes de la démobilisation des travailleurs du Projet, a effectué au cours du trimestre, une mission sur le Site de Komé pour rencontrer les différents responsables des ressources humaines en vue d'obtenir le maximum d'information sur le calendrier prévisionnel de mise à pied des travailleurs nationaux. Ce bureau s'est également entretenu avec certains membres de la Supervision sur Site pour recueillir leurs points de vue sur la question. Un forum de validation des observations et recommandations découlant du rapport d'étude en question est prévue se tenir à Doba le 11 avril 2003 et à N'Djaména le 23 avril 2003.

Sur le terrain Esso et TCC confirment que la démobilisation est engagée, mais dans les faits, elle est somme toute encore peu importante.

Pour TCC, la situation Embauche/ Démobilisation des travailleurs nationaux pour le premier trimestre 2003 se présente comme suit :

Nombre d'embauche	Nombre de démobilisés	Décès	Diminution réelle des effectifs
262	382	8	120

Esso et TCC portent un grand intérêt à travailler avec le Gouvernement pour lui donner les informations nécessaires à une bonne gestion de cette démobilisation. De plus, à la date d'aujourd'hui, les éléments complémentaires demandés par la Coordination Nationale sont en cours de préparation par Esso et seront transmis à la Coordination nationale et au CTNSC très rapidement.

Démantèlement des camps

Il a été enregistré au cours du trimestre, les préparatifs de démantèlement de certains camps temporaires de contractants. En février 2003, la Société SOGEA-SATOM a procédé au démantèlement de son campement temporaire situé au Village de Komé et la Société WillBros a également procédé au démantèlement de sa base temporaire à Gadjibian. Suite au retrait des occupants (SATOM et Willbros), les responsables du CTNSC sur le Site, ont pu observer sur ces deux camps, des cas de vandalisme et de vol. Le bâtiment en dur situé sur le Site de Komé Village a été démolie (voir photos ci-dessous) par des vandales. Une intervention des forces de sécurité a dû être dépêchée

à Gadjibian pour freiner l'ardeur des populations locales à venir piller les lieux après le retrait de la Société.

DEBOUCHES ECONOMIQUES LOCAUX

Projet Fruits et Légumes

Le 19 février 2003, TCC a présenté aux membres de l'équipe terrain de la Supervision sur Site du CTNSC, le Projet Fruits et Légumes de Moundou (PFLM). L'Union des Maraîchers de Moundou compte 40 groupements et environ 1000 adhérents.

L'approvisionnement de CIS en fruits et légumes provient principalement de ce Projet qui a bénéficié d'une assistance technique de la part de JMN. CIS a confirmé en janvier ses intentions de mettre un terme au contrat d'assistance de JMN et son désir de réduire rapidement les volumes achetés aux producteurs, même si ceux-ci ont l'air de se maintenir actuellement.

Selon les chiffres fournis par CIS, en janvier 2003 l'Union a fourni au Projet près de 62,4 tonnes de fruits et légumes. Ces chiffres montrent une croissance continue des quantités achetées qui sont passées de 2,7 tonnes en juin/juillet 2002 à 64 tonnes en janvier 2003. Le chiffre d'affaires cumulatif de l'Union avoisinait les 140 millions de Fcfa en octobre 2002.

La Supervision sur Site du CTNSC émet des inquiétudes face à l'avenir du Projet Fruits et légumes (PFLM). Les besoins d'approvisionnement du Projet en fruits et légumes vont considérablement diminuer pendant la phase d'exploitation.

CIS est prêt, si leur contrat est prolongé pour prospecter d'autres débouchés en dehors de l'activité pétrolière. Dans ce sens, des contacts directs entre la SFI et CIS seront pris dans les jours à venir.

Fourniture de graviers

Les besoins du Consortium sont encore importants en matière de graviers destinés aux centrales bétonnières. Mais TCC estime que les paysans n'ont pas les moyens et les capacités suffisantes pour couvrir la demande. C'est pourquoi, la gravière Bébédjia II a récemment été mise en exploitation par TCC qui a obtenu une autorisation d'exploitation du Service des Mines.

Le site étant partiellement utilisé par les villageois pour la collecte manuelle des graviers à destination du Projet, de nombreuses tractations ont eu lieu et ont débouché sur l'entente suivante :

- TCC achètera le gravier auprès des artisans ;
- TCC fera affaire directement avec les trois groupements présents sans passer par des intermédiaires ;
- Chaque groupement se voit attribué un marché de 1000 m³ ;
- TCC bornera un site exclusif pour ses opérations de collecte mécanique.

Le paiement de ces graviers s'est effectué dans les premiers jours du mois de mars 2003, en présence d'un agent du CTNSC sur Site.

D'autres sites ont été identifiés dans le canton de Bébédjia pour l'exploitation et l'achat de graviers auprès des villageois. Il s'agit de 4 sites à Bemboura dont les quantités relevées dans les contrats totalisent 8 200 m³. Il est prévu que d'autres contrats de collecte de gravier par les paysans puissent être signés dès avril 2003.

Les visites d'inspection des agents du CTNSC ont permis de constater la présence de très jeunes enfants sur les sites d'exploitation artisanale des graviers. Il a été observé que des enfants aident leurs parents dans leur activité économique. TCC a donné des conseils stricts sur la sécurité dans le processus d'extraction et la non utilisation des jeunes dans cette extraction. Il est recommandé que le CTNSC organise une consultation publique pour sensibiliser les villageois sur les impacts / risques de la présence et l'utilisation de la main d'œuvre juvénile sur les sites d'exploitation de graviers.

MIGRATION INTERNE

L'EMP Esso et le CTNSC travaillent en étroite collaboration pour assurer le suivi et le contrôle des villages spontanés autour de la Base de Komé et de Komé 5.

Village de Komé 5

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre la Supervision sur Site et les responsables EMP Esso afin de discuter du cas du village de Komé 5 qui nécessite une délocalisation rapide et complète afin que le Consortium puisse entreprendre des travaux sur le site actuellement occupé par les commerçants nouvellement arrivés et leurs familles. Les positions retenues sont :

- Esso consentira à payer les compensations nécessaires à l'acquisition de terrain pour la re-localisation de SLEV, 3A et ISF actuellement sur le Site du village de Komé 5 (environ 6ha).
- Le nouveau site retenu pourrait servir à accueillir les petits sous contractants du Projet qui se trouveraient ainsi groupés dans un espace de type « parc industriel ».
- Le CTNSC s'occupera de la délocalisation des populations du village en tant que telle ; il n'est pas entrevu que les habitants du village de Komé 5 puissent s'établir à proximité de la base de Komé 5, même temporairement ;
- Les commerçants éventuellement intéressés à poursuivre leurs activités commerciales seront invités à suivre SLEV, 3A et ISF sur le nouveau Site où un petit lotissement pourrait être implanté et mis à leur disposition.

Une brève enquête socioéconomique effectuée le 15 mars 2003, par la Supervision sur Site du CTNSC, a permis de mettre à jour les données socio-démographiques du village de Komé 5.

Désignation	Effectif		% d'augmentation
	Sept. 2002	Mars 2003	
Adultes (16 ans et +)	328	472	44%
Enfants 0-5 ans	24	117	487%
Enfants 6-15 ans	45	69	53%
TOTAL	397	658	65%

81 % des chefs de ménages interrogés exercent une activité commerciale. 11 % proviennent du Canton de Béro, et 4% sont des étrangers (Cameroun, RDC, Soudan). Tous confondus, 116 commerces ont été dénombrés.

Village Atan

Tel que mentionné dans le rapport trimestriel précédent, le 18 décembre 2002, le village Atan a subi un incendie majeur qui a ravagé plus de la moitié des installations des occupants. De manière à améliorer les conditions sanitaires et sécuritaires du village, la zone sinistrée a été physiquement restructurée par des tracés des rues de 10 mètres de largeur pour créer des îlots de 60 mètres X 100 mètres. Malheureusement, les habitants se sont réinstallés sur ces parcelles dans la hâte et dans l'anarchie sans que celles-ci n'aient pu être subdivisées en concessions uniformes.

L'EMP Esso et la Supervision sur Site du CTNSC ont participé conjointement à la mise à disposition des sinistrés des bois d'emballage du Projet afin de leur permettre de reconstruire plus solidement leurs habitations et commerces. La distribution de ces bois a connu des ratées et a été stoppée. Il a été constaté des cas de trafics et de vols de ces bois dont une partie a été retrouvée sur les marchés locaux. La Supervision sur Site entend tirer des leçons de ce constat afin d'améliorer la gestion des futures donations. L'implication du service des douanes à Komé 5 a été sollicitée.

Le 8 et le 9 mars 2003, le village Atan a de nouveau été la proie des flammes et plus de 50% du village a été détruit (portion ouest). Une perte de vie humaine a été signalée suite à de graves brûlures ainsi qu'un blessé grave. Ces conflagrations répétées relèvent de la précarité des établissements construits majoritairement en paille tressée ainsi qu'à la trop forte concentration de ce type de bâti sur une surface limitée. De nombreuses réunions de concertation ont été organisées de manière à tirer des leçons de ces événements et mieux préparer la reconstruction. De ces discussions, il ressort la nécessité :

- de créer une bande verte entre le quartier commerçant et la voie principale ;
- de procéder le plus rapidement possible au nettoyage de la zone sinistrée ;

- de morceler les îlots en unités homogènes avant la réinstallation des occupants ;
- de mettre en place un processus d'attribution clair et précis ;
- d'étendre les lotissements derrière le quartier soit vers le nord ;
- de réglementer la construction ;
- de stopper la spéculation foncière ;
- de borner les limites du village.
- de ne pas distribuer précipitamment les bois d'emballage pour la reconstruction de manière à permettre une planification de l'arrangement spatiale ;
- de suspendre temporairement les travaux de construction entrepris par les occupants dans l'attente de la mise en œuvre de la planification qui sera arrêtée.

Il est observé une forte spéculation foncière au village Atan. Une très large part des terrains adjacents au village a été vendue par les autorités locales traditionnelles. Ce constat n'est pas sans inquiéter les différents intervenants qui oeuvrent à la restructuration du village et à la mise en oeuvre d'un plan d'aménagement de la zone pétrolière de manière à orienter son développement de manière plus harmonieuse.

Le CTNSC a saisi officiellement les services du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, pour obtenir une assistance en matière de planification (utilisation des sols, zone d'habitat, zone d'activités, gestion de l'eau et des déchets, etc.).

Le démarrage des activités d'ACODE au village Atan va permettre :

- l'engagement d'une large campagne d'information/sensibilisation/animation des communautés dans le village de Komé Atan ;
- la dotation en petit matériel et équipements destinés à la collecte et à la mise en dépôt des ordures ménagères en des points de stockage temporaires avant leur transport par TCC vers la décharge ;
- l'appui à la création et à l'organisation des comités d'eau qui vont se charger de la réparation des pompes installés par Esso, en panne depuis plusieurs semaines ;

FORMATION

L'embauche des travailleurs expatriés (TCN) est perçue par les travailleurs nationaux comme une discrimination à leur égard et comme un échec du programme de formation qui leur est destiné. Esso EMP a émis une non-conformité en avril 2002 sur le manque de formation des ouvriers. Cette non-conformité a été enlevée en Juin de la même année quand TCC a mis en place un programme de formation au poste de travail. Les résultats de ce programme au premier trimestre 2003 se présentent comme suit :

- 1900 ouvriers professionnels tchadiens participent actuellement à des programmes de formation et
- environ 700 ouvriers sont éligibles pour obtenir une certification.

SANTE DU PERSONNEL

Couverture sanitaire

Toutes les cliniques du projet sont actuellement opérationnelles. La couverture sanitaire sur les RIGS est maintenant pleinement assurée.

Maladies sexuellement transmises

Durant le trimestre, il a pu être observé une recrudescence des Infections Sexuellement Transmises (IST) principalement chez les camionneurs assurant le transport du matériel depuis le Cameroun. Le soutien du CTNSC a été apporté via le Projet de lutte contre les IST/VIH/SIDA pour organiser des sessions d'information et de sensibilisation auprès de ces travailleurs. A cette occasion, des contacts formels ont été établis avec les responsables médicaux des cliniques SOS de Komé 5 et de Komé Base pour jeter les bases d'une collaboration plus soutenue dans la lutte contre les IST/VIH/SIDA pour le bénéfice des travailleurs du Projet.

Le CTNSC souhaite instaurer une collaboration plus étroite avec les services médicaux SOS dans le cadre du suivi des travailleurs atteints d'infections sexuellement transmissibles.

Paludisme

Le protocole de traitement du paludisme du Projet est en accord avec les normes établies par le Ministère de la Santé Publique du Tchad. Le premier recours est la chloroquine puis la Sulfadoxine-Pyriméthamine et la quinine en cas d'échec de traitement. Pour les travailleurs non immuns, notamment les expatriés, ce protocole n'est pas appliqué. Le médicament de premier recours est la Sulfadoxine-Pyriméthamine suivie d'un dérivé de l'Arthéméter (ARINATE) et de l'association quinine plus Doxycycline. Sur le plan préventif, tous les expatriés doivent prendre sur une base permanente, un antipaludique (Malarone, Doxycycline ou Lariam)

SANTE COMMUNAUTAIRE

Situation vaccinale

Une enquête de couverture vaccinale auprès des enfant de 0-2 ans du village Atan situé en face de la base de Komé, a été réalisée par les responsables du volet santé de la Supervision sur Site du CTNSC. Le rapport final sera déposé en avril 2003. L'analyse préliminaire des données montre une couverture vaccinale de moins de 3,5%.

Projet de création du Centre de Référence de s Maladies Infectieuses (CRMI)

Grâce à l'appui du Consortium, il est prévu la création d'un Centre de Référence des Maladies Infectieuses dans la zone du Projet. Il est prévu, dans le cadre des activités de ce Centre, la mise en place de 5 modules : Support thérapeutiques ; Gestion ; laboratoire ; Pharmacie et Recherche.

Le CTNSC participe aux discussions devant mener à la réalisation de ce Projet. Le CTNSC a exprimé le souhait que les actions qui seront entreprises prochainement en faveur des structures de santé de la région pétrolière soient capitalisées pour le compte du CRMI. Il recommande également, que le fonctionnement du futur Centre se fasse dans le respect de la Politique Nationale de Santé. Le CRMI devrait être placé sous la responsabilité d'une association de partenaires, l'Alliance pour le Développement Sanitaire (ADS) constituée en Mars 2003.

Dans le cadre des activités liées au CRMI, il est prévu de réaliser rapidement certaines actions dont :

- La réhabilitation des Centres de Santé de Komé, Miandoum, N'Daba, Moukassa et Hollo ;
- La mise à disposition des structures de santé de personnel qualifié ;
- L'encadrement et la supervision du personnel nouvellement affecté ;
- Le développement d'un laboratoire ciblant le paludisme, la tuberculose et le SIDA ;
- Le développement d'un programme d'appui à la santé de la communauté (CHOP) ;

Esso a sollicité le CTNSC pour une première contribution symbolique en espèces pour le lancement des premières activités.

Infections respiratoires

Du point de vue des responsables des Centres de Santé de Bébédjia, Miandoum et Doba, la poussière est un facteur favorisant le développement des maladies respiratoires. Selon le responsable du Centre de Santé de Miandoum, les cas d'infections respiratoires ont doublé au cours des cinq derniers mois de l'année 2002. Au Centre de Santé de Hollo, ces cas sont surtout observés chez les très jeunes enfants. Il n'y a pour l'instant aucune évidence que l'augmentation de ces maladies respiratoires soit due à la poussière étant donné que cette augmentation a pu également se produire dans des sites n'ayant pas été affectés par le trafic routier du Projet. Le CTNSC entend s'intéresser à ce constat de manière à statuer sur les actions à entreprendre.

LUTTE ANTI - VECTORIELLE

Le programme de lutte anti-vectoriel continue ses actions de lutte et de contrôle. En début avril 2003, l'équipe responsable, effectuera des actions plus soutenues de vaporisations de larvicide vu la reprise de la saison des pluies qui s'amorce.

Les pulvérisations que Esso avait entreprises dans le cadre du programme de contrôle de vecteurs de maladie (lutte contre les anophèles) ont été suspendues en janvier, suite à la demande de la brigade de la gendarmerie qui aurait reçu des plaintes des résidents du village à l'effet que les produits utilisés les rendent malades. Il est à noter que ces produits sont les mêmes que ceux utilisés à l'intérieur des camps du consortium.

La reprise des pulvérisations par Esso, est conditionnée par la tenue d'une consultation publique pour obtenir l'assentiment général des résidents.

Le problème des rongeurs est toujours d'actualité. Il est observé particulièrement au camps de CTF, Komé5, et Miandoum une prolifération excessive de rats qui non seulement augmente les risques sanitaires, mais représente un risque pour les installations du Projet. Il a été rapporté à plusieurs reprises des problèmes électriques sur des bâtiments ou des équipements du fait des rats qui mangent le revêtement des fils électriques ou encore qui font disjoncter les équipements suite à leur électrocution. Ce constat augmente grandement les risques d'incendie et doit recevoir une attention immédiate.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les ouvriers de chantiers

Plusieurs visites de chantier ont permis aux experts et agents du CTNSC d'observer que les conditions de travail de certains travailleurs n'étaient pas adéquates. Des agents de surveillance des installations du Projet, en zone éloignée, ne disposent pas de matériel de communication et d'abri adéquats pour se protéger, tandis que d'autres souffrent de conditions de restauration inadéquates.

Dans les carrières, la situation qui est généralement observée est que :

- la majorité des travailleurs ne porte pas les équipements de protection individuelle ;
- les trousse de premiers soins (pharmacie) sont souvent inexistantes sur les lieux de travail ou insuffisamment pourvues.

Ces observations ont été transmises aux responsables concernés afin que des dispositions correctives soient prises dans les meilleurs délais possibles.

Le 24 février 2003 les employés philippins ont observé un arrêt de travail pour porter à l'attention du Consortium les difficultés qu'ils éprouvaient dans le transfert de leurs salaires à leur famille dans les délais. Les discussions entamées avec Esso auront permis de reprendre les travaux dès le lendemain.

Conventions collectives des employés

La Convention d'entreprise entre la société PRIDE et ses employés n'est toujours pas établie. Cette situation présage des mécontentements qui risquent de perturber le bon climat de travail enregistré jusqu'à présent.

CONDITIONS D'HEBERGEMENT DES TRAVAILLEURS SUR LES BASES-VIE

Une évaluation des conditions d'hébergement des ouvriers philippins a été initié au cours du trimestre suite aux observations émises par la Supervision sur site du CTNSC et par les plaintes déposées par les concernés lors de leur arrêt de travail du 24 février 2003. Esso a approuvé une modification du EMP (Management of Change) qui accepte le rapport actuel entre l'infrastructure et le nombre de personnes.

SECURITE

Sécurité routière

Le problème le plus criant en matière de sécurité routière demeure le phénomène des excès de vitesse et de la poussière qui augmente les risques d'accidents sur les tronçons les plus fréquentés par les véhicules du Projet.

Le test d'épandage de mélasse a donné des bons résultats et tout de suite, plusieurs kilomètres ont été prévus sur des tronçons stratégiques (l'aéroport, Komé 5, Komé Base, Station de Miandoum).

Le CTNSC s'inquiète de l'état de la chaussée de certains tronçons de routes du Projet. Leurs conditions augmentent actuellement les risques d'accidents : présence de la tôle ondulée incitant les conducteurs à augmenter leur vitesse pour amoindrir les vibrations. Il a été suggéré à Esso d'initier une priorisation des travaux de réfection/entretien sur les tronçons les plus dégradés.

La situation des accidents graves survenus (voir photos ci-dessous) pendant les heures de travail durant le trimestre sur les routes du projet et enregistrés par le CTNSC se présente comme suit :

- 1^{er} Janvier 2003 : Axe Bébédjia/Miandoum ; véhicule Pick-up de la Société MOBIL s'est renversé ; blessures mineures ; visibilité réduite par la poussière ;
- 24 Janvier 2003 : Axe Doba/Bébédjia ; véhicule Toyota Land Cruiser de TCC s'est renversé ; blessures mineures ; excès de vitesse ;
- Nuit du 3 au 4 Février 2003 ; Axe Doba/Bébédjia ; collision entre deux camions dont un appartenant à une entreprise sous-traitante du Projet ; 4 personnes hospitalisées n'appartenant pas au Projet ;
- 18 février 2003 : croisement Komé 5/ Doba-Bébédjia ; véhicule Land Cruiser loué par PREZZIOZO a capoté ; un blessé léger ; excès de vitesse. L'accident a eu lieu en dehors des heures de travail ;
- Mars 2003: Axe Doba/Bébédjia ; collision entre un car et un camion de transport des employés Cop Guard ; 2 morts n'appartenant pas au Projet, 4 blessés ; excès de vitesse. L'accident a eu lieu en dehors des heures de travail;
- Mars 2003 : Komé 5/Doba ; un camion de transport des employés de Cop Guard s'est renversé plusieurs blessé évacué vers l'hôpital de Doba ; excès de vitesse. L'accident a eu lieu en dehors des heures de travail.

Sécurité incendie

En janvier 2003 une généralisation des feux de brousse a été observée dans la zone du Projet. Bien que le phénomène soit comparativement jugé moins important qu'à pareille époque l'an dernier, les feux observés ont néanmoins causé de sérieux soucis aux responsables des services incendies du consortium. Ainsi, à la mi-janvier un feu de brousse a occasionné une intervention des sapeurs aux abords de la piste d'atterrissage et aura occasionné des retards d'horaires pour le vol prévu cette journée là. Au cours du trimestre, à savoir les 18, 19 février et le 26 mars 2003, trois incendies distincts ont ravagé le village Atan qui jouxte le camp de Komé Base. Lors de ces incendies, les sapeurs pompiers du Projet sont intervenus, mais avec beaucoup de difficultés. Une jeune femme est décédée à l'hôpital de Bébédjia suite à des brûlures graves et un jeune homme a dû être amputé d'une jambe suite à une fracture ouverte qu'il a subie lors des événements.

Une revue de l'aménagement et du développement de ce village impliquant tous les intervenants concernés est actuellement en cours afin d'améliorer les conditions de sécurité des individus et des installations du Projet.

INSPECTION DES CAMPS

Les visites d'inspection effectuées par les responsables Santé/Sécurité de la Supervision sur Site, du Consortium et du Groupe ECMG en janvier 2003 ont permis de constater des améliorations substantielles ont été apportées depuis le trimestre précédent, quant aux conditions de restauration et d'hébergement des travailleurs du projet. Des efforts ont été faits pour améliorer l'hygiène lors de la préparation des aliments.

GESTION DES DECHETS

Stockage des déchets.

L'aire de stockage des déchets de TCC a presque atteint sa capacité d'accueil (voir photos ci-dessous). Ces déchets aussi bien dangereux que non dangereux attendent toujours la finalisation de la construction de la décharge de Komé 5 pour y être enfouis ou encore, l'installation de l'incinérateur à haute température pour y être incinérés.

Recyclage

En terme de recyclage des déchets, l'équipe EMP Esso, a depuis le début du trimestre suspendu les donations de matières recyclables, pour des raisons administratives. Plusieurs séances de travail impliquant, le CTNSC, EMP/TCC, EMP/Esso et le service des douanes de Komé 5, ont permis de mettre en place une nouvelle procédure d'attribution des matériaux pouvant être recyclés. La reprise du recyclage devrait redevenir effective vers la mi-avril 2003.

Une liste de demandeurs a été préparée et sera d'ici peu approuvée par le comité de recyclage mis récemment en place.

Le FACIL a introduit une requête pour la livraison de 35 bennes de bois d'emballage afin de l'utiliser pour la confection de mobiliers destinés aux écoles les plus démunies de la région.

La Supervision sur Site du CTNSC entend également procéder à un inventaire général des objets destinés au rebut de manière à identifier tout ce qui pourrait être valorisé par les communautés locales (voir photos ci-dessous : bois d'emballage et pneus), les institutions ou encore les associations ou les ONG.

Enfouissement des déchets

Actuellement, le CTNSC s'inquiète de la traçabilité des déchets produits. Les manifestes de transport et d'enfouissement des déchets devant être produits aussi bien que l'analyse des cendres issues de l'incinération, ne sont toujours pas communiqués à la Supervision sur Site du CTNSC, malgré de nombreuses requêtes officielles. L'enfouissement se fait souvent sans qu'un responsable EMP ne soit présent. Le CTNSC a renouvelé avec insistance sa requête afin que toute la documentation relative à la gestion des déchets leur soit transmise dans les plus brefs délais.

Des plastiques ont été enfouis à l'extérieur des camps dans la zone de Bolobo 3. Ce site n'a pas été géré adéquatement et représente encore aujourd'hui, des risques environnementaux (deux incendies depuis son ouverture et site non sécurisé). Une tentative de sécurisation du site a échoué durant le trimestre suite au vol de la clôture fraîchement posée.

La Supervision sur Site du CTNSC craint que certaines personnes des communautés riveraines des campements temporaires de la zone du Projet ne se lance dans des opérations de type minier, pour ouvrir certaines fosses d'enfouissement après le départ des occupants, afin d'y récupérer des matériaux enfouis et qui auraient normalement pu être recyclés.

Landfill

Les travaux d'excavation des deux cellules sont terminés ainsi que ceux de la pose des liners qui ont été soudés. Initialement prévues au nombre de 4, celles-ci ont été ramenées au nombre de 2 pour le moment. Selon les besoins, les deux autres cellules seront éventuellement construites à un autre moment. L'incinérateur a été acheminé sur place et celui-ci sera installé au cours des mois d'avril et mai 2003. Le CTNSC ne possède actuellement pas de détail sur les procédures de gestion du site d'enfouissement permanent et de l'incinérateur durant la phase d'exploitation et se propose de les demander à la direction Socio Economique et environnement d'Esso Tchad.

Sols contaminés.

Les efforts de bio-remédiation (land farming) des sols contaminés aux hydrocarbures commencés en décembre 2002 se poursuivent. Il est encore trop tôt pour faire une évaluation précise des résultats. L'optique du consortium en matière de bio-remédiation des sols, est de restaurer les sols contaminés en utilisant des normes plus sévères que celles admises au niveau international, soit environ 50% inférieur à la limite prescrite.

Incinérateurs.

Un nouvel incinérateur a été installé dans le camp de TCC, ce qui porte leur nombre à trois. Le brûlage des ordures n'y est donc plus observé.

Par contre, une autorisation de brûlage en plein air est toujours valide pour le camp des « drillers » suite aux insuffisances observées. Un troisième incinérateur n'a pas été mis en service car il a été endommagé lors du transport et doit être réparé.

L'incinérateur destiné à être employé aux installations définitives du « landfill », a été endommagé lors du transport et doit être réparé. Les réparations requises repousseront sans doute les délais de la mise en fonction de ce dernier.

Boues de forage.

La gestion des boues de forage se passe relativement bien sur les trois RIGS qui opèrent actuellement dans les champs de Miandoum et Komé.

Suite aux tests effectués sur quelques bourbiers et dont les résultats démontrent leur non-toxicité, la pose systématique des liners d'étanchéité dans les fosses devant contenir les boues de forage a été abandonnée. Les procédures de fermeture des bourbiers ont été revues et mises en application avec succès.

Déchets biomédicaux.

Les déchets médicaux constitués d'aiguilles et d'autres instruments tranchants sont normalement conservés dans des boîtes plastiques hermétiques et spécialement conçues à cet effet, pour être stockés à part, dans l'optique de les incinérer lorsque l'incinérateur à haute température sera installé au « landfill ». Au cours du trimestre, il a été noté des manquements sur la traçabilité de ces déchets. Le gestionnaire du site est actuellement incapable de retracer le parcours de ces déchets médicaux des deux derniers mois. Après discussions avec les manœuvres tchadiens sur place, il a été noté que ces derniers récupèrent les conteneurs plastiques à des fins personnelles (lunchbox !).

Gestion des hydrocarbures

Comme indiqué dans le rapport trimestriel précédent, les capacités de stockage des huiles usées ont atteint leurs limites. Plus de 200 mètres cubes sont actuellement stockés. Le problème a été posé aux responsables EMP de Esso afin de trouver une solution rapide. Une société tchadienne a manifesté le désir de récupérer gratuitement ces huiles afin de les recycler. Le dossier est actuellement à l'étude.

DEFRICHAGE

Durant le trimestre, 41 hectares de terrain ont été défrichés pour les besoins du Projet. Il s'agit en grande partie du défrichement de plates-formes de forage.

Depuis le début du Projet, un total de 617 hectares a été défriché.

Décharge de Komé 5 (Landfill)

Le défrichement de la zone du landfill est terminé.

Construction des plates formes de forage

Les opérations de construction des plates formes ont été menées jusqu'ici par les sociétés SATOM et TCC sous des contrats différents. Depuis février 2003, seul TCC est sous contrat pour réaliser la construction des plates-formes (well pads). Le contractant respecte bien les exigences du PGE tant du point de vue du défrichage, du nivellement de compactage que du tronçonnage des arbres abattus. La terre végétale est stockée tout autour de la plate forme.

Construction du Trunkline

Les activités de défrichage sont complétées depuis 2002.

Construction du pipeline

Les travaux de construction de l'oléoduc dans la partie tchadienne sont complètement terminés.

Aéroport de Komé 5

Le défrichage du site de construction de l'aéroport de Komé 5 est terminé.

ECOULEMENT ET PROTECTION DES EAUX DE SURFACE, DU LIT ET DES RIVES DES COURS D'EAU

Gestion des eaux usées

Au niveau du traitement des eaux usées, la capacité des installations est actuellement réexaminée. De nouvelles installations sont aménagées dans les camps de MCC et de Pride Forasol. Elles fonctionnent normalement et les résultats des analyses faites (PH, Chlore et Coliformes) qui sont communiqués répondent aux exigences du PGE. A TCC et à Pride, le traitement des eaux usées se passe bien. Les résultats des analyses disponibles le confirment. La collecte des données sur la qualité des effluents est assurée de manière adéquate et les résultats confirment le respect des normes.

A la station de pompage de Miandoum, il se pose un problème au niveau du traitement de l'eau potable et des eaux usées. Pour l'eau potable, le problème serait imputable à la mauvaise qualité de l'eau du forage qui laisse des dépôts dans le réservoir de traitement. En ce qui concerne le traitement des eaux usées, le champ de drainage est placé en plein milieu du camp de vie de la station. Mais les eaux usées provenant des fosses septiques sont convoyées par des citernes vers les installations de traitement, à défaut d'installations adéquates.

Rejet des eaux des tests hydrostatiques (flowlines)

Durant le premier trimestre 2003, 42 960 m³ d'eau provenant des tests de pression hydrostatique ont été rejetés.

Des tests ont été menés pour s'assurer du contrôle de la qualité des rejets.

Pressions exercées sur les ressources en eaux (eaux souterraines)

Pour assurer un meilleur suivi des ponctions exercées sur les eaux souterraines et pour statuer plus clairement et de manière indépendante sur les impacts réels de ces ponctions sur la disponibilité de la ressource, il a été demandé à l'EMP ESSO de faire parvenir au CTNSC, toutes les données relatives aux prélèvements des eaux souterraines effectués par le Projet (fiches de prélèvements mensuels, suivi piézométrique et caractéristiques physiques des forages...). Ces données seront analysées par une équipe de la Direction de l'Hydraulique du Ministère de l'Environnement et de l'Eau (MEE) afin de statuer sur les impacts réels des ponctions exercées.

En terme de suivi effectué par le Consortium, tous les forages du Projet ont été équipés de compteurs d'eau, ce qui faciliterait et rendrait fiables les données recueillies. De plus, des points de contrôle supplémentaires (piézomètres) ont été installés dans la zone du Projet.

Traversée des cours d'eau

La traversée des collecteurs sur la rivière Loulé s'est effectuée au mois de février 2003 dans des conditions respectant les normes inscrites au PGE.

Déversements accidentels (tous types confondus)

Au cours du premier trimestre 2003, il a été enregistré :

- 28 déversements inférieurs à 150 litres
- 2 déversements supérieurs à 150 litres

Pour un total de 1 448 litres dont 347 litres auront pu être récupérés par les équipes d'intervention.

Aucun de ces déversements n'a affecté des plans d'eau.

CONTROLE DE LA CONSOMMATION ET DE LA QUALITE DE L'EAU

Utilisation des eaux souterraines et des eaux de surface

Eaux souterraines

Le soutirage d'eau pour les besoins d'arrosage, d'alimentation des bases vie et de construction se fait à partir de forages créés par le Projet dans la zone des champs pétroliers. Il y en a actuellement 16 au total. Au cours du trimestre, 2 nouveaux forages ont été installés. Esso a fourni à la Supervision sur site du CTNSC, les données quantitatives et qualitatives des ponctions exercées sur les eaux souterraines de la zone par le Projet.

Eaux de surface

Le soutirage de l'eau de la rivière Nyan pour les besoins d'arrosage des lieux de travail et des routes comme moyen de contrôle de la poussière continue de se pratiquer dans la zone du projet.. Esso a fourni à la Supervision sur site du CTNSC, les données quantitatives de ce soutirage issu de TCC.

Au vu des données, aucun dépassement n'est constaté. Mais, il est à relever que le débit actuel de la Nyan (2,1 m³/s) est inférieur à celui de l'an dernier pour la même période (2,5 m³/s). Ceci est certainement dû à l'insuffisance de la pluviométrie enregistrée cette année.

Les volumes d'eau consommés pour les besoins de construction et de contrôle de la poussière pour le premier trimestre 2003, sont de 258 251 mètres cubes. Depuis le début du Projet, 960 398 mètres cubes d'eau ont été utilisés à ces fins.

SOLS

Protection des sols/ mesures anti-érosives

Dans le cadre du programme de conservation des sols et de lutte contre l'érosion, TCC entend amorcer des actions de revégétalisation dès le mois d'avril 2003. La société a déjà procédé à l'achat d'un stock important de semences de graminées qui seront utilisées pour fin de revégétalisation. La méthode qui sera employée consiste à projeter à l'aide du engin puissant, un mélange d'eau, de cellulose, d'engrais, et de colle à composante biologique avec les graines d'herbe. Ce procédé sera avant tout employé pour stabiliser les sols des différents canaux d'évacuation des eaux superficielles dans la zone de la base de Komé 5/aéroport, mais également dans les zones sensibles pour l'environnement (traversée des cours d'eau).

Restauration des sites

Sites d'emprunt

Très peu d'actions de restauration de sites d'emprunt ont été menées jusqu'à présent par TCC. Les besoins en matériaux ayant été jugés importants, plusieurs sites sont restés ouverts à l'exploitation jusqu'à tout récemment. Actuellement, Esso est en train de revoir les spécifications techniques et les procédures de restauration des sites afin de prendre en considération certaines observations faites par les auditeurs externes du projet.

Les carrières de KBP4 et KBP9 sont en cours de restauration.

Pour Satom, les activités de restauration des sites d'emprunt tout le long de la route reliant la Base de Komé à M'Béré se poursuivent.

Les sites 1 et 2 de la gravière de Bébédjia sont actuellement en restauration.

Plates- formes de forage

La restauration des sites de forage d'exploration qui ont été négatifs n'est toujours pas achevée. La restauration du site de forage de Kayrati qui a été entamée est en voie d'achèvement. Il reste à entreprendre la restauration des sites de Bounakaba et de Manboe.

Par contre, les plates-formes de forage dont les travaux sont complétés sont systématiquement restaurées au fur et à mesure : bourbiers fermés et réduction de la superficie du tiers de la plate-forme après installation de la tête de puits. Les procédures de restauration sont conformes aux normes stipulées dans le PGE.

Emprise du trunkline

Les opérations de restauration du trunkline devraient être entreprises pour une portion de celui-ci dès le mois d'avril. Il s'agit de la section entre la Nya et le Centre de Collecte de Miandoum. La latérite sera enlevée, le terrain scarifié et la terre végétale remise en place. Puis des semences d'herbes y seront déposées. Les travaux débuteront dans le secteur de la traversée de la Nya dans un premier temps.

Emprise du pipeline

La terre végétale a été remise sur l'emprise du Pipeline.

Base vie permanente MCC

Les travaux de construction de la base vie de MCC suivent leur cours.

Contrôle de la poussière

Le seul mode d'abattement de la poussière était jusqu'à présent l'arrosage des routes à l'aide de camions citernes. L'opération d'arrosage se réalise à partir du pompage des eaux de surface effectué sur la Nya et de forages (Komé 4 et Komé 3) équipés de bassins desquels des camions citernes tirent l'eau d'arrosage. Après le remplissage d'une citerne, il s'écoule énormément de temps pour remplir les bassins. Pour pallier cette difficulté qui freine l'arrosage des routes, une proposition de faire le chargement à partir de la Pendé est envisagée. Les démarches entreprises auprès des Autorités Administratives et Traditionnelles pour la pose d'une moto pompe sur la Pendé est acquise et définitive, le 23 février 2003.

En prenant en compte les coûts financiers de cette opération et la ponction importante exercée sur la ressource en eau, les partenaires à cherchent des solutions alternatives d'abattement de la poussière.

Autres options : Adjuvant à l'eau d'arrosage ou pavage des routes.

Un épandage test de mélasse sur une distance de 600 m sur la piste allant à Meurmouel a été initié au début du mois de février 2003. Le test est satisfaisant selon les techniciens après trois semaines d'observations et il reste à évaluer la durabilité. Esso définira le mode d'entretien, et les fréquences d'arrosage.

Un essai de construction de 300 mètres de routes en béton avec treillis métallique soudé a été réalisé sur l'axe Komé –base – Miandoum ;

Le test d'épandage de mélasse sur l'axe de Bébédjia s'étant révélé positif, le Consortium a autorisé l'utilisation de ce procédé sur des tronçons qu'il juge stratégiques (l'aéroport, Komé 5 et de Komé Atan). Le test d'épandage de la mélasse se poursuit actuellement et sera étendue sur une plus vaste distance en fonction de la disponibilité du produit.

SECTION 3 : SUIVI ET CONTRÔLE DU PGE

Avant propos

Organisation générale du suivi de l'environnement

L'organisation du suivi de l'environnement se présente comme un système à niveaux multiples.

- Les activités des Contractants sont suivies par le personnel de contrôle de la qualité environnementale des Contractants ;
- Le rôle des responsables du suivi de l'environnement sur le terrain d'EEPCI/TOTCO est principalement de confirmer les résultats des responsables du contrôle de qualité environnementale des Contractants. La confirmation des résultats de l'assurance qualité des Contractants par les responsables d'EEPCI/TOTCO sur le terrain est généralement obtenue en utilisant une méthode d'échantillonnage basée sur les risques.

Les activités des contractants sont également suivies de près par les représentants d'EEPCI/TOTCO responsables de la construction des sites afin de veiller à ce que les activités de sites particuliers soient conformes aux exigences et spécifications du projet, y compris celles qui concernent les aspects Biophysiques, Socio-économiques, Sanitaires et Sécuritaires (BP/SE/SS) ;

- Le suivi externe de la conformité du PGE est assuré par le Consultant D'APPOLONIA (ECMG). Ce groupe est chargée de produire une évaluation indépendante de la conformité du Consortium au regard de leurs obligations ;
- La Supervision sur Site du CTNSC a quant à elle, la responsabilité d'examiner la conformité *a priori*, vérifier la mise en œuvre, et évaluer *a posteriori* les résultats des mesures prévues par le Projet dans le cadre du PGE.

L'équipe de la Supervision sur Site et le suivi contrôle du PGE

Les Experts et leurs agents sont recrutés à titre d'agents de suivi (monitors) de la conformité du Plan de Gestion Environnementale du Projet. Cette équipe est chargée de produire une évaluation de la conformité des activités du Consortium (Esso/Petronas/Chevron ; EEPCI) et de TOTCO au regard de leurs obligations contenues dans le Plan de Gestion de l'Environnement (PGE).

Les experts et leurs agents, sont également appelés à mettre à profit leur expertise spécifique en ce qui a trait au développement et à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et d'atténuation identifiées pour mitiger les impacts défavorables induits par la réalisation du projet pétrolier. Il s'agit ici essentiellement du programme de mesures d'urgence (infrastructures urbaines des municipalités de la zone du Projet, gestion participative et durable des ressources forestières de la zone pétrolière,

campagne de sensibilisation pour la prévention contre les IST/VIH-SIDA), Plan de Développement Régional (PDR) et Evaluation Environnementale Régionale (EER).

Mise en conformité et situations de non conformité de l'environnement relevées durant le quatrième trimestre

L'objectif principal de la surveillance de l'environnement est l'observation des conditions du site et des activités de travail, afin de :

- vérifier et démontrer la conformité aux exigences environnementales, ou
- identifier et étayer les situations de non conformité existantes ou potentielles et mettre en œuvre des mesures correctives.

Les initiatives de mise en conformité au PGE renvoient à une situation et/ou circonstance qui n'est pas encore une situation de non conformité, mais qui pourrait devenir une situation de non conformité si elle n'est pas traitée de manière satisfaisante. De plus, une initiative de conformité au PGE est une activité et/ou une démarche qui augmente le niveau de performance global du projet. Telle que définie, une initiative environnementale de conformité au PGE correspond à :

- un incident presque arrivé eu égard aux prévisions et/ou exigences environnementales du projet ; ou
- une bonne idée qui participe à l'amélioration continue de la performance globale du projet.

Les situations de non-conformité se définissent comme suit :

- La situation de non conformité de niveau I étant toute situation de non conformité ne cadrant pas avec les dispositions d'origine, mais n'étant pas considérée comme une menace immédiate à une ressource identifiée. Des problèmes de niveau 1 se répétant peuvent se transformer en problèmes de niveau II s'ils ne sont pas traités de manière adéquate.
- La situation de non conformité de niveau II étant une situation de non conformité qui n'a pas encore entraîné de dommages clairement identifiés ou n'a pas encore eu d'impact irréversible sur une ressource sensible ou importante, mais qui nécessite la mise en œuvre de mesures correctives rapides et une attention particulière sur le site, afin de prévenir de telles conséquences. Des problèmes de niveau II se répétant peuvent se transformer en problèmes de niveau III s'ils ne sont pas traités de manière adéquate.
- La situation de non conformité de niveau III étant une situation de non conformité particulièrement critique, comprenant généralement des dommages constatés à une ressource spécifiquement protégée ou la perspective raisonnable de dommages imminents.

Les situations de mise en conformité et les situations de non-conformité relevées par le Consortium

Dans le cadre des activités des contracteurs, le nombre cumulé de situations de non conformité environnementale relevés par Esso durant le premier trimestre 2003 n'a pas été communiqué au CTNSC jusqu'à la production du présent rapport.

Les situations observées par le CTNSC/Supervision sur Site.

Dans le cadre de ses activités de suivi et de contrôle de la conformité environnementale, l'équipe de la Supervision sur Site a observé les situations consignées au Tableau intitulé CTNSC/Récapitulatif des Observations (SNC) qui a été porté à l'attention des responsables EMP du Consortium lors des réunions mensuelles tenue courant le premier trimestre. Le nombre total des situations se présente comme suit :

Niveau I	Niveau II	Niveau III	Total
20	04	0	24

Observations Suivi et contrôle du PGE CTNSC Supervision sur Site 11 Avril 2003

Aspects administratifs		
Etudes et plans requis	Mise à disposition de la documentation	La Supervision sur Site est toujours en attente de certains documents : Rapports Mensuels NCS, Compensation, Santé/Sécurité
Aspects biophysiques		
Gestion des déchets et des carburants	Incinérateurs	Le brûlage des déchets en plein air peut toujours être observé du côté du camp des drillers. Quelles sont les correctifs ou les efforts entrepris pour corriger la situation ? Quelles sont les mesures prises pour s'assurer que les déchets sont proprement triés avant le brûlage ?
	Eaux usées	Miandoum leachfield : la distance entre celui-ci et le forage est inférieure à la distance minimale spécifiée dans le PGE. Une NCS aurait dû être émise immédiatement, ce qui n'a pas été le cas. Quelles sont les mesures correctives envisagées pour pallier à la situation ?
	Enfouissement des déchets Non Dangereux	Le CTNSC s'inquiète de la mise en application des procédures permettant d'assurer la traçabilité des déchets. Le CTNSC requiert la documentation nécessaire pour assurer le suivi de l'enfouissement des déchets de leur brûlage ou de leur recyclage. Il importe particulièrement que toutes ces données soient compilées avant le départ des sous contractants (Cas des Camps de Bam et de Gadjibian : DT/ WillBros) avant que les données de ceux-ci ne s'évanouissent. En décembre 2002, le site d'enfouissement des déchets situé à Bolobo 3 a fait l'objet de deux incendies à une semaine d'intervalle. Il semble encore exister un problème de sécurisation du site : vol de la clôture qui avait été posée en janvier suite à la notification.
	Gestion des boues de forage	La Supervision sur Site réclame tous les résultats d'analyse des boues qui ont été effectués jusqu'à ce jour.
	Gestion et traitement des sols contaminés aux Hydrocarbures	Le CTNSC réclame la mise à sa disposition d'un bilan trimestriel des activités de biorémediation des sols : quantités traitées, quantités disposées,
	Disposition des résidus de sablage (sand blasting)	Des tests d'analyse des résidus de sablage ont été réalisés pour évaluer leurs toxicités (métaux lourds). Le CTNSC n'a toujours pas reçu les résultats de cette analyse incluant le certificat d'analyse officiel du laboratoire contracté décrivant intégralement la procédure technique utilisée.
	Prévention des déversements accidentels d'hydrocarbures	Quelles sont les actions correctives entreprises concernant la fosse de récupération pour l'aire de stockage des carburants à MCC ? Est-ce qu'une NCS est toujours ouverte ?

Ressources en eau	Protection de la ressource	La Supervision sur Site désire que la présentation effectuée par Adenakan à Douala lors du débriefing de la mission ECMG puisse être reprise tel qu'initialement présenté pour le bénéfice de l'équipe du CTNSC sur le Site. Le CTNSC réclame la liste de tous les forages (Position GPS et caractéristiques physiques).
Restauration des sites	Sites d'emprunt (Borrow Pits)	Est-ce que le programme de restauration des sites d'emprunt est disponible ? Où en est-on actuellement ? Le CTNSC aimerait obtenir une carte de localisation de tous les sites d'emprunt et gravières
Emissions atmosphériques	Contrôle de la poussière	La Supervision sur Site réclame une copie du dernier rapport (étude) sur le contrôle de la poussière. Bien vouloir nous expliciter les activités entrevues à court terme pour le programme routier (bicouche, abattement de la poussière/mélasse)

Aspects socio-économiques		
Contrôle de l'inflation et sécurité alimentaire	Economat	Le CTNSC encourage Esso à étendre l'accès aux économats à un ensemble plus vaste de travailleurs (Cop Guard, Garantie Sécurité et Pride/Schlumberger). Où en sont les démarches ?
Opportunités offertes aux entreprises locales ou nationales	Marché de fournitures de bien et services	<p>Quelles sont les dispositions pouvant être prises par Esso/TCC et le CTNSC/FACIL pour pérenniser les activités du Projet Fruits et Légumes de Moundou ?</p> <p>Quel est le bilan des ententes intervenues entre les collecteurs artisans de gravier et le Projet Pour le prochain trimestre ?</p> <p>La Supervision sur Site est toujours en attente de la liste des opportunités de contrat de fournitures de bien et de services pouvant éventuellement être attribués aux sociétés nationales. Liste des besoins du projet en phase exploitation.</p>
Logement	Travailleurs TCC	<p>Le CTNSC désire savoir où en est le projet de réfection de bâtiments de la cité ouvrière de Bébédjia devant bénéficier aux travailleurs du Projet et quel sera le mécanisme d'attribution de ces cases ?</p> <p>Concernant le programme de crédit logement nouvellement mis en place, le CTNSC entend faire pression sur les services du cadastre pour accélérer la mise à disposition des PV des travaux réalisés. Coordination des actions entre CTNSC et Esso/TCC ?</p>
Embauche emploi	Démobilisation	<p>Il est observé que des TCN occupent des postes de responsabilité en matière de gestion des déchets. Quand ces postes pourraient être occupé par des nationaux ? Des mesures doivent être prises rapidement pour que les TCN soient remplacés par des nationaux au niveau de la gestion des déchets.</p> <p>Le CTNSC est toujours en attente du programme de démobilisation des employés de TCC.</p> <p>Le forum sur la démobilisation organisé avec RAD : Quel en est l'appréciation de la Direction Socio économique d'Esso ? Qu'est-ce qui peut être fait pour corriger le tir ?</p>

Formation	Evolution des compétences	Le CTNSC requiert la mise à disposition des rapports de formation des contractants et des tableaux faisant le bilan de l'évolution des compétences des nationaux.
Populations nomades	Aide aux éleveurs transhumants	Le CTNSC veut se rassurer quant au paiement de la compensation qui devait leur être versée suite à leur déplacement. Nous faire parvenir une copie du Procès verbal de paiement. La Supervision sur Site a observé la présence d'éleveurs qui se seraient installés près de Komé Base. Elle entend investiguer pour s'assurer que cette présence ne causera aucune interférence avec les activités du Projet.
Migration des populations	Etablissements spontanés	Une rencontre de travail est requise afin de mettre en place un mécanisme d'attribution des parcelles de terrain de la nouvelle zone industrielle récemment créée pour accueillir les sous contractants du Consortium. La Supervision sur Site entend effectuer incessamment une consultation auprès des habitants de Komé 5 afin de planifier leur départ dans les plus brefs délais pour que les travaux à effectuer sur le site puissent être entrepris rapidement. Concernant le village Atan la programmation de restructuration suit son cours. Une équipe du cadastre est actuellement à pied d'oeuvre pour effectuer le bornage et la parcellisation des îlots. Ce travail débouchera incessamment sur un plan d'occupation (schéma d'aménagement du quartier).
Biens culturels	Protection du patrimoine	Le site archéologique de la gravière de Bemboura : quelles sont les mesures prises ? et les activités prévues pour les fouilles ?

Aspects santé sécurité		
Sécurité routière	Etat des routes	Le CTNSC s'inquiète de l'état de la chaussée de certains tronçons de routes du Projet. Leurs dégradations augmentent actuellement les risques d'accidents (présence de la tôle ondulée incitant les conducteurs à augmenter leur vitesse pour amoindrir les vibrations). Des travaux de réfection/entretien devraient être entrepris dans les meilleurs délais.
Sécurité des installations et des individus	Incendies et gestion des urgences	<p>Il a pu être observé lors du dernier incendie de Komé Atan, certains cafouillages au niveau de la gestion de la situation : Sasse d'entrée occupé par les badauds, blessés amenés par des camions pick-up des Cop-Guards ; ignorance de ces derniers sur l'accès physique aux urgences de la clinique ; ignorance du personnel de la clinique de l'arrivée de blessés car il n'étaient pas sur la même fréquence radio que les responsables de la sécurité etc. Est-ce qu'un debriefing post-événement a été fait pour tirer quelque chose des leçons apprises afin d'améliorer le déroulement de ce genre d'intervention dans l'avenir ?</p> <p>Le Pionner camp à Komé Base (camp Esso) ne possède pas d'éclairage suffisant la nuit et ceci constitue un risque pour la sécurité des pensionnaires présents. Des correctifs doivent être apportés dans les meilleurs délais.</p> <p>Il a été observé à plusieurs reprises au cours des dernières semaines que la sirène d'alarme se déclenche sans raisons apparentes à toute heure du jour. Le dernier événement en date du 14 avril vers les 18 heures, les résidant et employés de la Base se sont déplacé aux Muster Points sans qu'aucun responsable de la sécurité ne s'y soient présentés pour donner des consignes sur la nature de la situation et pour autoriser les gens à regagner leurs bureaux ou baraquements.</p> <p>Les situations décrites précédemment, ne sont pas rassurantes. La gestion des aspects sécurités des individus à Komé 5 doit à notre sens être revue.</p>
Conditions de travail	Alimentation sur les chantiers	Il est toujours observé que les employés sur les chantiers mangent dans de mauvaises conditions (propices à la transmission de maladies contagieuses : partage de récipients pour boire et manger, absence de couvert).
Maladies transmissibles sexuellement	Programme de prévention	Les campagnes de prévention en ce qui a trait au contrôle des IST/ SIDA doivent être renforcées. Il a été porté à notre connaissance que les chauffeurs de DOBA Logistics sont particulièrement affectés par les MST.
Formation	Secourisme	Il est observé que les convoyeurs de Doba Logistics n'ont toujours pas subit de formation en secourisme.

Memo